

Décembre 2019

Communauté de
Communes du
Pays d'Iroise

DIAGNOSTIC - ANNEXE

LE PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

COMPTES RENDUS DES ATELIERS DE CONCERTATION

Maître d'ouvrage

Commune de Communes du Pays d'Iroise
Immeuble l'Archipel,
Zone de Kerdrioual
29290 LANRIVOARE
Téléphone : 02 98 84 28 65
Courriel : accueil@ccpi.bzh

Maître d'œuvre

A3 PAYSAGE
Architecte Paysagiste DPLG
330 Rue Joséphine Pencalet
29200 BREST
Tél : 02 98 38 03 03
Courriel : s.cariou@a3paysage.com



PLAN DE PAYSAGE D'IROISE - DIAGNOSTIC - ANNEXES



ANNEXE 0 :

**RAPPEL DES DIFFÉRENTS TEMPS
DE CONCERTATION**

CONCERTATION : Rappel des différents temps de concertation

Dans le cadre de l'élaboration du plan paysage d'Iroise, différents ateliers de concertation ont été mis en place afin de faire participer les différents acteurs du territoire (élus, habitants, associations, etc.) dans le but de parvenir à un diagnostic partagé, regroupant les visions, points d'intérêt, constats et questionnements de chacun quant aux paysages du pays d'Iroise.

Déroulé de la concertation

- 19 mars et 2 avril
Voyage avec les élus



- 17 juin, 5,17 et 24 juillet
Jours de permanence de la Maison de Paysage
LE CONQUET,
PLOUDALMEZEAU,
SAINT-RENAN,
BRELES

- 9,12,15 et 17 novembre
Présentation sur le marché
SAINT-RENAN,
LE CONQUET,
PLOUDALMEZEAU,
PLOUGONVELIN



- 23 novembre : Rando-lecture des paysages

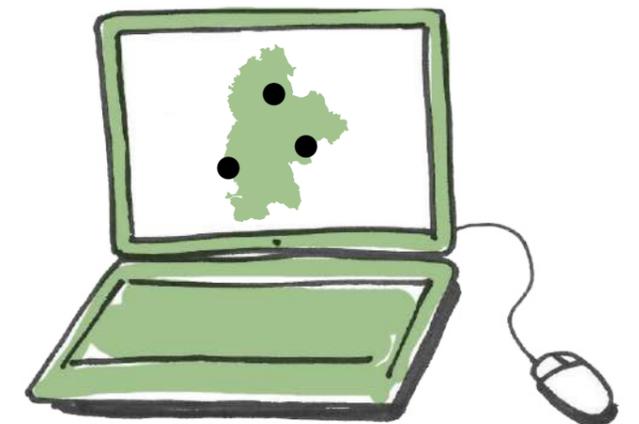
- 26 et 27 novembre : Apéros-débats
TREOUERGAT
LOCMARIA-POUZANE

Outils complémentaires à disposition sur internet

- La carte interactive
Participation en ligne pour permettre aux habitants de partager leurs points d'intérêt et pointer des éléments du patrimoine.

- Le formulaire en ligne

" Le Pays d'Iroise est votre espace de vie, de travail ou de promenade? Partagez vos perceptions et ressentis des paysages vécus et traversés quotidiennement ou non, c'est l'occasion de récolter vos avis ! "



PLAN DE PAYSAGE D'IROISE - DIAGNOSTIC - ANNEXES



ANNEXE 1 :

COMPTE RENDU DES MAISONS DE PAYSAGE



LES MAISONS DE PAYSAGE : Présentation et déroulé

Les maisons de paysage sont des lieux d'informations et d'échanges sur la richesse des paysages du territoire et de leurs évolutions. Elles se composent d'une exposition de 6 panneaux dont 4 panneaux 'interactifs' qui invitent les visiteurs à partager leurs réflexions sous forme de textes, de dessins, de choix de photos, etc. Les deux autres panneaux ont un rôle informatif sur la démarche et le déroulement du Plan Paysage, ainsi que sur l'évolution des paysages. Un registre permet également aux visiteurs de laisser des commentaires. Panneaux en annexe 1 de ce rapport.

L'exposition est mise en place simultanément dans 4 mairies pour l'été 2019 avec une permanence d'une journée par site :

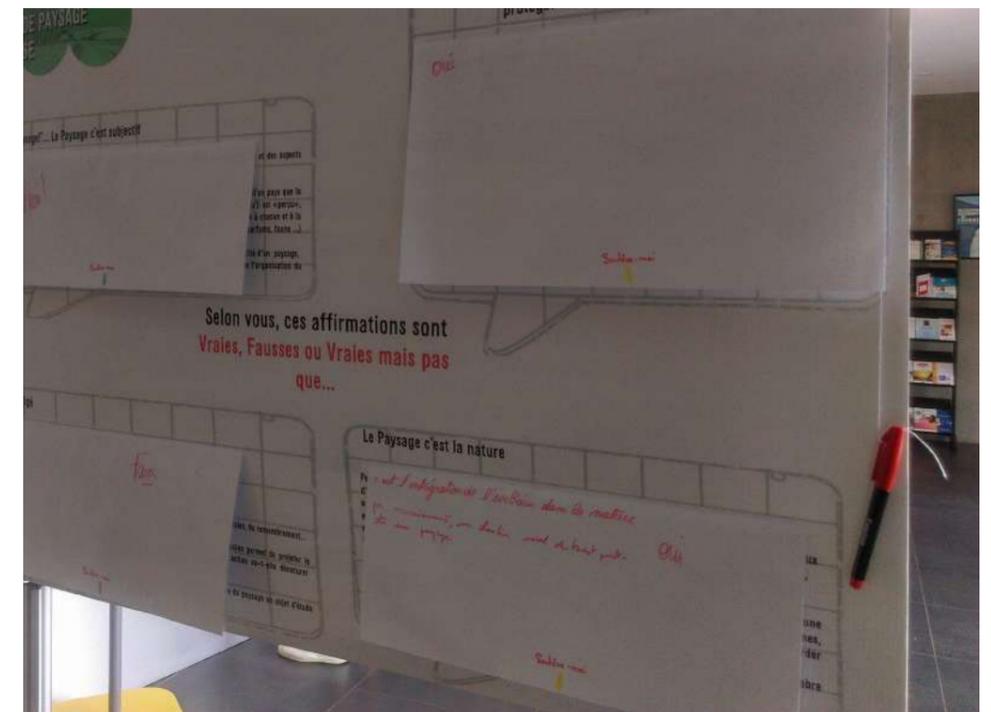
- Le Conquet - Permanence le 17 juin 2019
- Ploudalmezau - Permanence le 5 juillet 2019
- Saint-Renan - Permanence le 17 juillet 2019
- Brélès - Permanence le 24 juillet 2019



Exposition au Conquet



Exposition à Brélès >





LES MAISONS DE PAYSAGE : Les échanges lors des permanences

Durant les permanences les visiteurs ont pu échanger avec le bureau d'étude A3 Paysage, avoir des compléments d'informations et on été invité à intervenir sur les panneaux. Le compte-rendu détaillé des échanges est en annexe 2 de ce rapport.

Synthèse des échanges

Fréquentation des permanences :

- Le Conquet - 17 juin 2019 - pas d'échanges
- Ploudalmezau - 5 juillet 2019 - 7 visites d'habitants de la commune
- Saint-Renan - 17 juillet 2019 - 9 visites, 3 habitants de la commune, 2 de Plougonvelin, 2 de Lampaul PLouarzel, 1 du Conquet et 1 de Brest.
- Brélès - 24 juillet 2019 - 3 visites, 1 habitant, le maire de la commune et un élu de Lanildut.

L'évolution des paysages

Les évolutions positives

Les aménagements qualitatifs, les équipements et l'enfouissement de réseau sont principalement cités en évolution positive sachant que le positif n'est pas ce qui est généralement mis en avant. Les conversations ont principalement portées sur les évolutions négatives et ambivalentes.

Les évolutions négatives

Le remembrement est l'évolution négative la plus évoquée lors des discussions.

L'urbanisation, le recul du trait de côte, la place de la voiture et la forme des maisons modernes viennent en deuxième position dans les discussions. Ces notions sont complétées par les citations :

- Pour l'urbanisation et la forme des maisons : de la consommation des terres agricoles pour les maisons, de la problématique du traitement des limites d'urbanisation, des lotissements, de la perte du patrimoine et du manque d'harmonie dans le bâti.
- Pour le recul du trait de côte : de l'évolution des dunes, la dégradation du littoral et la pollution des plages

On trouve également des questionnements sur l'agriculture avec l'agrandissement des exploitations et l'inquiétude sur l'appauvrissement des terres.

Les évolutions ambivalentes

Des sujets ont un statut plus ambivalent car sont perçus de façon positive ou négative selon les personnes, et même de façon positive et négative par les mêmes personnes. C'est le cas notamment des éoliennes qui peuvent être perçues très négativement dans le paysage tout en étant reconnues (ou pas) pour leur fort intérêt de développement durable.

On retrouve également le fleurissement qui peut être salué ou au contraire évalué comme consommateur d'eau. La gestion différenciée est également citée soit comme un problème (les mauvaises herbes!) ou comme une évolution positive (le retour de coquelicot, les routes vertes..).

Le territoire

La raison d'habiter ici

Les racines familiales dans le territoire sont citées comme principales raisons, suivi de la position stratégique entre travail et environnement.

Les images positives

Les évocations positives concernent principalement la côte.

Les images négatives

Les évocations négatives concernent surtout les lotissements (cages à lapins), les grandes surfaces et l'intérieur rural.

Les conseils de visites

Les richesses de la côte sont principalement citées avec une prédominance du GR34 et de la pointe Saint-Mathieu.



LES MAISONS DE PAYSAGE : Les participations sur panneaux

Pendant un été l'exposition a été mise à disposition avec 4 panneaux 'interactifs' où les visiteurs peuvent partager leurs réflexions sous forme de textes, de dessins, de choix de photos, etc. Les photos de panneaux sont disponibles en annexe 3 de ce rapport.

Synthèse des participations 1/3

«Si je vous dis Paysage, vous me répondez...» (panneau 4) : la majorité des participations tournent autour de la nature, les arbres et la mer. Certains évoquent la relation à l'environnement, à ce qui nous entoure.

Citation : «Conjonction des forces naturelles et des activités humaines, le 'visage' de notre territoire.»

Lieux à visiter : gomme rouge
Lieux à préserver : gomme bleue



L'évolution des paysages (panneau 5)

Les participants ont peu interagis sur ce panneau. L'accent est mis sur la préservation et la notion de paysage de vie pas que touristique.

Le paysage d'Iroise en un mot (panneau 6)

Le vert, et la beauté prédomine dans les réponses (Magnifique).

Un lieu à visiter en Pays d'Iroise (panneau 6)

Des réponses principalement tournées vers la mer avec plusieurs citations pour la presqu'île de Kermorvan.

Pourquoi vivre en Pays d'Iroise (panneau 6)

Des réponses aussi variées que les personnes mais l'idée de la qualité de l'environnement est sous-tendue pour ceux qui y habitent et pour les visiteurs.

A préserver ou valoriser (panneau 6)

La côte, l'environnement mais aussi le patrimoine ressortent des réponses avec des inquiétudes sur le devenir des campagnes demain et l'étalement

La chasse aux A priori sur le paysage (panneau 7)

Ce panneau au travers d'un jeu de vrai/faux aborde les notions de subjectivité du paysage, de son aspect évolutif, de l'étendu du plan paysage au delà des paysages emblématiques et de l'association nature/paysage.

Les notions de subjectivité et d'évolution semblent assez largement partagées. L'étendu du plan paysage au delà des paysages emblématiques semble également assez partagé avec l'idée qu'il faut une vision globale et ne rien délaissier.

La différenciation paysage/nature est moins partagée mais une partie des interventions cite des exemples comme les paysages naval des ports ou le paysage des bourgs. La notion des limites entre l'urbain et la nature est également abordée.



LES MAISONS DE PAYSAGE : Les participations sur panneaux

Pendant un été l'exposition a été mise à disposition avec 4 panneaux 'interactifs' où les visiteurs peuvent partager leurs réflexions sous forme de textes, de dessins, de choix de photos, etc. Les photos de panneaux sont disponibles en annexe 3 de ce rapport.

Synthèse des participations 2/3

MON PAYSAGE EN PHOTO

Comment décrirais-tu le Pays d'Iroise en 1 photo?

Nombre de choix par photos :

4		12		20		2		1	
4		15		6		2		10	

Le phare emblématique est majoritairement choisi pour décrire les paysages du Pays d'Iroise, suivi des images de bord de mer. Le patrimoine bâti de Saint-Renan est reviens également assez souvent dans les choix. Les images d'intérieur des terres sont moins reconnues. Le Pays d'Iroise reste majoritairement associée à son bord de mer.



LES MAISONS DE PAYSAGE : Les participations sur panneaux

Pendant un été l'exposition a été mise à disposition avec 4 panneaux 'interactifs' où les visiteurs peuvent partager leurs réflexions sous forme de textes, de dessins, de choix de photos, etc. Les photos de panneaux sont disponibles en annexe 3 de ce rapport.

Synthèse des participations 3/3

Si tu devais choisir un quartier dans lequel vivre, à quoi ressemblerait-il?

Nombre de choix par photos :



La très grande majorité des participants rêve d'un logement individuel dans un cadre boisé et isolé avec une large parcelle. Le lotissement 'traditionnel' avec sa rue arrive loin derrière avec le hameaux et un habitat collectif dense mais aux formes variés dans un environnement fleuri. Le centre-bourg/centre-ville avec des bâtiments plutôt anciens remporte peu de voix, ainsi que les formes denses et répétitives d'opération d'habitat collectif.



LES MAISONS DE PAYSAGE : les registres

Un registre était mis à disposition avec l'exposition pour recueillir les commentaires des visiteurs. Les originaux des pages sont disponibles en annexe 4 de ce rapport.

Synthèse des commentaires

Quatorze commentaires ont été laissés sur trois registres (Ploudalmézeau, Le Conquet et Saint-Renan). La plupart des commentaires (8) laissés sur le registre concerne la forme et les objectifs de l'exposition avec des retours positifs (6) et négatifs (3 - questionnement sur la finalité de l'exposition). La thématique sur l'association paysage/nature est également réabordé dans le registre (2 commentaires - citation : «Vous parlez aménagement, les visiteurs parlent surtout de nature à préserver»). L'attachement au style architectural breton est aussi cité 2 fois.



LES MAISONS DE PAYSAGE : Les panneaux exposés

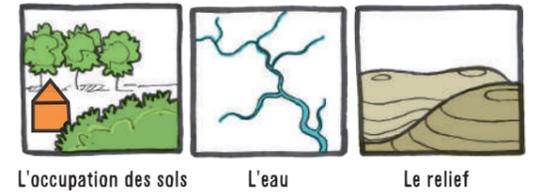
PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

Qu'est-ce que c'est?

Le **plan de paysage** est un outil élaboré avec divers acteurs locaux et mis à la disposition des élus pour renforcer l'attractivité du Pays d'Iroise. Il s'agit de remettre le paysage au coeur des politiques d'aménagement du territoire (urbanisme, transport, énergie renouvelable, infrastructure, agriculture, etc) afin d'assurer une continuité qualitative entre les paysages d'aujourd'hui et ceux de demain. Cette démarche volontaire s'intéresse à tous les paysages du cadre de vie, qu'ils soient urbains, littoraux ou ruraux, qualitatifs ou dégradés, exceptionnels ou quotidiens.

Les unités paysagères

Les unités paysagères permettent de caractériser les paysages diversifiés du pays d'Iroise, car il est composé d'une mosaïque de paysages. Les diverses entités homogènes se distinguent les unes des autres par trois éléments prépondérants qui, par leur association, structurent le paysage : l'occupation des sols, l'eau et le relief.



1 - LE PAYSAGE D'AUJOURD'HUI

Une mosaïque de paysages

Le pays d'Iroise dispose d'une diversité de paysages entre terre et mer.



Mais des problématiques récurrentes...

Malgré cette diversité de paysages, le territoire est marqué par un certain nombre de problématiques qui ont tendance à modifier les paysages. En voici quelques unes.

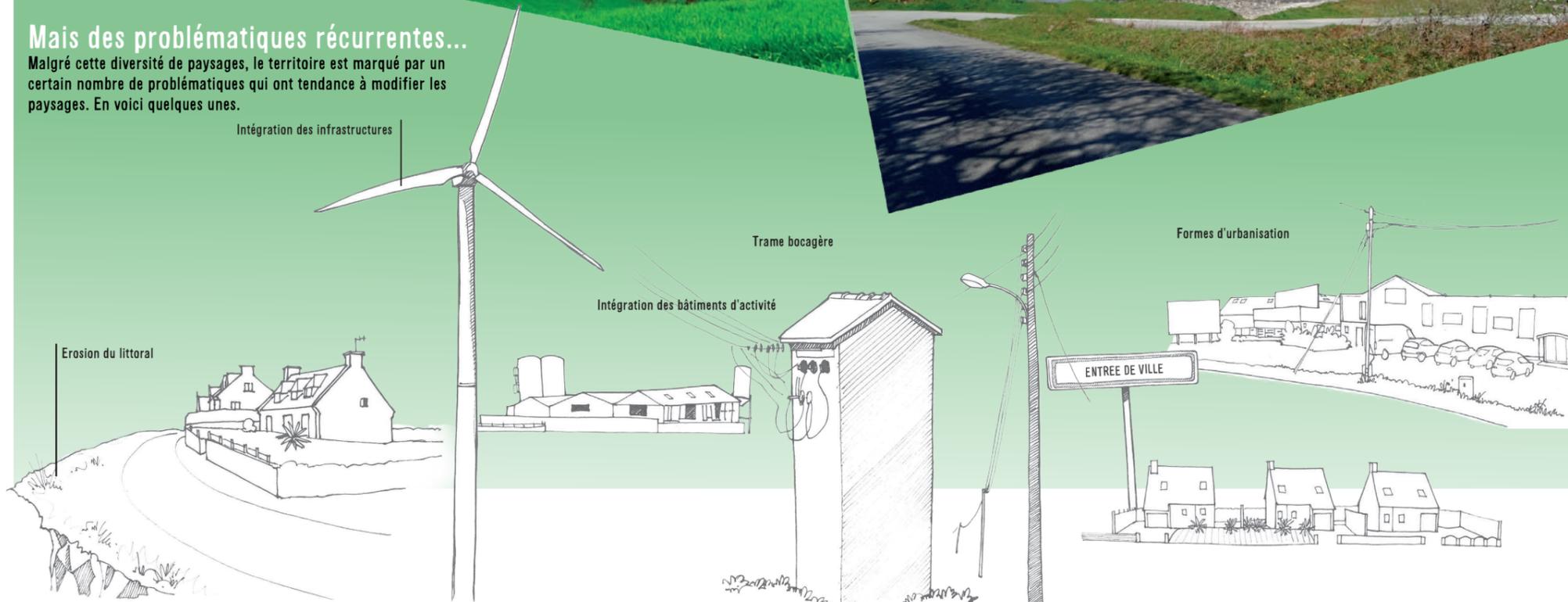
Intégration des infrastructures

Trame bocagère

Intégration des bâtiments d'activité

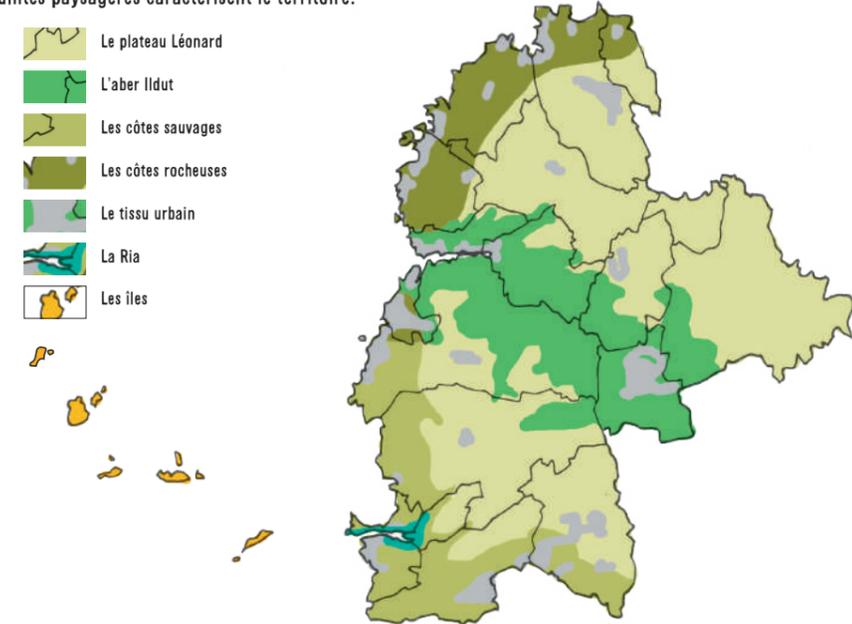
Formes d'urbanisation

Erosion du littoral



7 unités paysagères caractérisent le territoire.

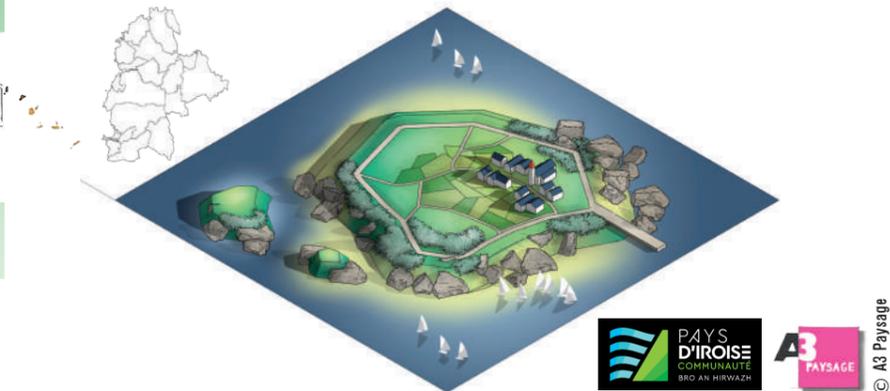
- Le plateau Léonard
- L'aber Ildut
- Les côtes sauvages
- Les côtes rocheuses
- Le tissu urbain
- La Ria
- Les îles



Bloc diagramme des côtes sauvages, extrait du plan de paysage.



Bloc diagramme des îles, extrait du plan de paysage.





PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

2 - L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES D'IROISE

Les paysages ont évolué depuis le début des années 50 jusqu'à nos jours. Les progrès techniques et technologiques ont eu un impact conséquent en particulier vis-à-vis de l'agriculture et de l'urbanisation, entraînant une modernisation agricole et un développement conséquent de l'urbanisation. Des transformations ont modifié notre rapport au paysage d'Iroise.

2.1 - D'un paysage agricole vivrier et hétérogène à une uniformisation agricole

L'agriculture a peu à peu modifié son système agraire, passant d'une agriculture vivrière à une agriculture dirigée vers l'agroalimentaire. Le changement de système de production s'est accéléré avec la modernisation agricole dans les domaines de la science et de la technique. Le petit parcellaire des années 1950 - 1960 a été progressivement remembré dans la majorité des communes : le paysage bocager s'est ouvert.

* Le remembrement

1 1950-1965 Parcelles en lanières sur la façade littorale

2 1950-1965 Nombreuses parcelles rétro-littorales

2 AUJOURD'HUI Parcelles remembrées sur la façade littorale

2 AUJOURD'HUI Parcelles remembrées dans l'espace rétro-littoral

2 AUJOURD'HUI Vue sur le paysage ouvert actuel

* Les remblais du lit de l'aber et la progression du boisement

3 1950-1965 Sillons de l'aber lldut, présence importante de l'eau

4 1950-1965 Ria avec un paysage de landes dans sa partie nord

AUJOURD'HUI Remblais du sillon avec mise en culture

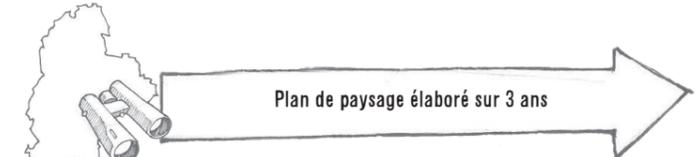
AUJOURD'HUI Paysage fermé de boisements de la Ria

* La modernisation des équipements agricoles

Vers 1950
Nombreux petits corps de ferme

AUJOURD'HUI
Disparition des petites fermes au profit de grandes exploitations agricoles

Les étapes clefs



- 1 DIAGNOSTIC**
Caractérisation des dynamiques paysagères (évolution des paysages, perceptions et attentes des acteurs du territoire). Déduction des enjeux.
- 2 PROJET**
Déclinaison des enjeux en Objectifs de Qualité Paysagère spatialisés à l'échelle du territoire.
- 3 PLAN D'ACTIONS**
Mise en oeuvre de ces objectifs par un ensemble d'actions ou de dispositions et leur animation à court, moyen et long terme.

2.2 - D'un paysage de bourg autocentré à un étalement pavillonnaire et des activités

Le territoire constitué à 68% de terres agricoles fait l'objet aujourd'hui d'une pression foncière croissante, du fait de l'influence de la métropole brestoise et de l'attractivité du littoral essentiellement. Le développement du tissu urbanisé généralisé sur l'ensemble des communes a progressivement produit aujourd'hui un paysage de lotissements et de zone d'activités artisanales, commerciales et industrielles, plus ou moins qualitatifs.

* Le schéma général du développement du tissu urbain

Centre-bourg Lotissements Zones d'activités et zones industrielles

Départementale ou axe de transport principal

Nouveau lotissement, Guipronvel

Zone d'activités de Mespaol, Saint-Renan

* Urbanisation du paysage rural et littoral

1950-1965 PLOUGONVELIN

1950-1965 LOCMARIA-PLOUZANE

1950-1965 PLOUARZEL

1950-1965 PLOUMOGUER

Aujourd'hui PLOUGONVELIN

Aujourd'hui LOCMARIA-PLOUZANE

Aujourd'hui PLOUARZEL

Aujourd'hui PLOUMOGUER

* Différentes formes d'urbanisation récurrentes aujourd'hui

Urbanisation continue du front de mer et extension le long des axes principaux

Développement d'un tissu bâti lâche, nouvelles centralités et attractivité moindre du bourg en retrait des côtes

Développement rétro-littoral linéaire le long des axes principaux

Développement concentré du tissu bâti autour d'axes principaux en étoile

3 - LA CONCERTATION

Durant tout le processus d'élaboration du plan de paysage, la démarche est co-construite avec les acteurs du territoire : élus, habitants, associations, visiteurs, etc. Chacun est invité à participer et à donner sa propre perception de ses paysages exceptionnels et quotidiens.

DÉROULÉ DE LA CONCERTATION :

- 19 mars et 2 avril 2019 Voyage avec les élus du Comité de pilotage
- Jours de permanence des Maisons de Paysage
 - > Le 17 juin 2019 au CONQUET - Espace Tissier, 23, rue Lieutenant Jourden
 - > Le 05 juillet 2019 à PLOUDALMEZEAU - Salle des mariages, Place André Colin
 - > Le 17 juillet 2019 à SAINT-RENAN - Accueil Hall de la mairie, Place Léon Cheminant
 - > Le 24 juillet 2019 à BRÉLÈS - Salle du Conseil Municipal - 1, rue du Stade
- À venir...
 - Un stand paysage au marché de Saint-Renan
 - Un atelier avec les collégiens
 - Un atelier en soirée
 - Un jeu de piste
- En fin d'année, restitution publique de la concertation à l'étape du diagnostic

Ces deux journées de concertation ont été réalisées sur l'ensemble des communes du territoire. Elle permet d'enrichir le diagnostic, la première phase d'élaboration du document. Il s'agissait d'échanger et récolter les perceptions et le regard que les élus portent sur les paysages emblématiques et quotidiens de leur territoire intercommunal.

Vous êtes curieux et souhaitez avoir des informations supplémentaires concernant la démarche du plan de paysage, échanger et participer? Profitez de ces quatre jours de permanence au sein du Pays d'Iroise, et d'une exposition interactive en accès libre durant tout l'été de fin juin à septembre!

À vos souris!

La carte interactive

Participez en ligne en partageant vos points d'intérêt et vos itinéraires favoris!

Le formulaire en ligne

Le Pays d'Iroise est votre espace de vie, de travail ou de promenade? Partagez vos perceptions et ressentis des paysages vécus et traversés quotidiennement ou non, c'est l'occasion de récolter vos avis!

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

4 - LE LEXIQUE DU PAYSAGE

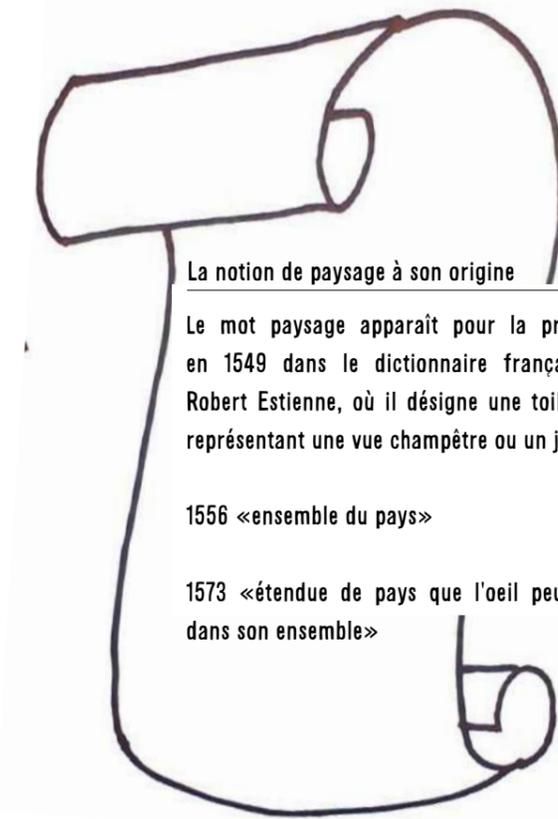
Le paysage, résultat de la rencontre entre un regard et un espace

Pour chaque observateur, un paysage est la représentation mentale et individuelle d'une réalité, et chacun le regarde avec sa sensibilité propre à travers le filtre de son histoire personnelle, de sa culture et de ses centres d'intérêts.

Le paysage c'est une portion d'espace délimitée par un regard, un morceau de territoire qui s'offre à la vue d'un observateur.

Les paysages correspondent à une réalité physique, une portion de nature. Ils sont formés d'éléments naturels, tels que le relief, le sol, la végétation, qui sous l'influence des facteurs climatiques, forment des écosystèmes différents. Ils résultent également de l'occupation et de l'utilisation des espaces naturels par les hommes. Ils sont les témoins de pratiques.

Deux idées principales se dégagent donc de ces définitions : "partie d'un territoire" et "vue"; "observateur".



La notion de paysage à son origine

Le mot paysage apparaît pour la première fois en 1549 dans le dictionnaire français-latin de Robert Estienne, où il désigne une toile de peintre représentant une vue champêtre ou un jardin.

1556 «ensemble du pays»

1573 «étendue de pays que l'oeil peut embrasser dans son ensemble»

Si je vous dis Paysage, vous me répondez...

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

5 - PAYSAGES D'HIER, PAYSAGES D'AUJOURD'HUI, PAYSAGES DE DEMAIN

Comment imagines-tu l'évolution?
Que souhaites-tu voir demain?
Ecris, dessine et colle
les paysages de demain

Hier



Aujourd'hui



Demain...

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

6 - MON PAYSAGE ILLUSTRÉ

Pioche et colle

Quelques mots suffisent

MON PAYSAGE EN PHOTO

Comment décrirais-tu le Pays d'Iroise en 1 photo? Colle une gommette



Si tu devais choisir un lieu à visiter en Pays d'Iroise, lequel serait-il? Colle une gommette rouge

Que doit-on préserver ou valoriser dans le Paysage du Pays d'Iroise? Colle une gommette bleue



MON PAYSAGE EN 1 MOT

Comment décrirais-tu le Pays d'Iroise en 1 mot?

Si tu devais choisir un lieu à visiter en Pays d'Iroise, lequel serait-il? (1 balade, un site, un point de vue, un quartier, un équipement, une plage,..)?

Pourquoi vis-tu en Pays d'Iroise?

Que doit-on préserver ou valoriser dans le Paysage du Pays d'Iroise?

Si tu devais choisir un quartier dans lequel vivre, à quoi ressemblerait-il? Colle une gommette



7 - LE PAYSAGE EN QUESTION - CHASSE AUX A PRIORI

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

LE VRAI DU FAUX

"Quel beau Paysage!"... Le Paysage c'est subjectif

La notion de paysage prend en compte à la fois des aspects objectifs (d'ordre fonctionnel, technique et scientifique) et des aspects subjectifs (qui relèvent de la sensibilité, de la perception de chacun).

Dans sa première définition, telle que la donne le dictionnaire de langue de Paul Robert, un paysage est la « partie d'un pays que la nature présente à l'œil qui le regarde ». Beau ou laid, un paysage est le cadre de notre existence quotidienne. Parce qu'il est «perçu», le paysage ne peut être qu'une construction sensible faisant appel à une subjectivité du regard et une sensibilité propre à chacun et à la situation: l'observateur, immobile ou en déplacement, est sujet à des sensations (sons, lumières, vent, température, parfums, faune ...) qui confèrent une ambiance au paysage, elle-même subjective...

Au-delà de l'analyse sensible, il est également nécessaire de comprendre quels sont les éléments qui constituent l'identité d'un paysage, et comment ils s'organisent. Cette lecture du paysage, plus géographique, s'attache aux relations entre l'organisation du paysage et le contexte naturel et humain.

"Il n'y a pas de paysage ici...!" Le Plan de paysage, c'est protéger les paysages emblématiques

Si le paysage est la partie d'un pays que la nature présente à l'œil qui le regarde, alors où l'œil regarde, le paysage existe; mais l'œil y prête-t-il attention?

En effet, on connaît tous notre communauté de communes et ses paysages identitaires, mais on oublie parfois nos paysages du quotidien: paysage urbain / entrées de ville / paysage péri-urbain / paysage agricole.

Le Plan de Paysage du Pays d'Iroise s'attache donc à étudier des espaces qui n'ont généralement pas la même attention que les paysages dits emblématiques : les paysages du quotidien (espaces qui évoluent rapidement, au coup par coup sans règle particulière, à l'inverse des sites touristiques à forte fréquentation, qui font l'objet d'actions spécifiques).

Protéger oui mais pas que...

Il y a certes des éléments de patrimoine, des vues, des ambiances... à protéger mais aussi des espaces ou aménagements à requalifier, à remettre en l'état ou des exemples de réalisations à éviter. La protection du paysage, ce n'est pas d'empêcher le développement, mais de l'orienter là où on veut aller.

Cela passe par une connaissance de l'existant et une prise de conscience de ce qui nous entoure.

Selon vous, ces affirmations sont
**Vraies, Fausse ou Vraies mais pas
que...**

Le Paysage, c'est figé

Le paysage n'est pas figé, mais en constante évolution...

On peut voir des mouvements dans les paysages :

- les héritages : ceux du passé agricole (bâtiments, abris, murets, bocage...)
- les rythmes : celui des journées, des saisons, celui de l'agriculture, celui de la flore...
- les transformations «instantanées» : celle de l'arrivée d'une construction, d'une route, d'éoliennes, d'un lac ...
- les tendances plus ou moins longues : celle de l'extension de l'urbanisation, de l'abandon de bâtiments agricoles, du remembrement...

La question de la réversibilité et l'intégration de ces «mouvements» du paysage est à anticiper. Cette compréhension permet de projeter le paysage de demain : Souhaitons-nous poursuivre ces tendances ? Quelles seraient les conséquences ? Cette action va-t-elle dénaturer le paysage ? le valoriser ? Va-t-elle permettre d'inventer un nouveau paysage ?

L'étude paysagère doit donc prendre en compte les dynamiques, les évolutions passées mais aussi à venir pour faire du paysage un objet d'étude vivant dont l'approche ne soit pas muséifiée, fossilisée à l'excès.

Le Paysage c'est la nature

Pendant très longtemps le paysage a été assimilé à la nature, considéré comme étant composé principalement d'éléments naturels fonctionnant en synergie. Or, il est important que l'étude paysagère ne soit pas réservée aux espaces perçus comme « naturels » (espaces littoraux, espaces ruraux ou espaces à faible présence humaine, etc.) car les espaces urbains, les zones d'activités, les équipements offrent aussi des paysages dont l'analyse mérite d'être faite. Il est d'ailleurs courant d'opposer paysages ruraux et paysages urbains.

Le cadre bâti constitue en effet à lui seul tout un défi. Les objectifs de développements résidentiels dans une logique de densification et de limitation de l'étalement urbain nécessitent un encadrement des formes urbaines, de l'insertion paysagère, du traitement des franges de l'urbanisation... C'est aussi être capable de sauvegarder l'aspect patrimonial de certains bâtiments.

Les bâtiments d'activité présentent également un gros défi; en matière agricole, alors que le nombre d'exploitations est en baisse, les bâtiments eux perdurent mais sans vocation agricole.

Se pose aussi l'intégration des nouvelles constructions agricoles tout comme celle des zones d'activités.



PLAN DE PAYSAGE
D'IROISE

LES MAISONS DE PAYSAGE : Compte-rendu des échanges

Maison de paysage, 17 juin à Le CONQUET

Pas de visiteurs durant la permanence, mais les panneaux interactifs et le registre de l'exposition du Conquet ont été les plus complétés.

Maison de paysage, 05 juillet à PLOUDALMÉZEAU

71 ans, habitante de PLOUDALMEZEAU

Les évolutions positives :

- **Équipements et aménités :** La construction de lotissements et d'équipements publics (MAS, Arcadis), c'est bien de profiter d'une salle culturelle, on peut rejoindre les magasins à pied.

Les évolutions négatives :

Elle avait 17 ans quand sa mère a construit dans une ferme à côté de l'ancienne maison de retraite.

- **La voiture et ses infrastructures:** En 1964, il y avait peu de circulation : la rue était un terrain de foot, maintenant, les voitures circulent dans les deux sens, avec des ronds-points. La rocade est à proximité de la zone d'activités et il est difficile de sortir du Leclerc.

- **Urbanisation et remembrement :** Les champs diminuent. Les fermes disparaissent. Trop de grandes étendues de champs, on a fait tomber les talus.

Autres constats :

- Depuis 1961, il y a eu beaucoup d'évolution dans le paysage, dans le secteur de la rue Monseigneur Raoul, qui était très campagnard avant. Maintenant, il y a la zone commerciale avec les enseignes de Leclerc, Bricorama, etc.

- Le paysage a évolué assez drôlement.

- **Les éoliennes**, ce n'est pas très beau mais c'est pour l'écologie. **Les sentiers côtiers**, je les fréquente !

- **Les dunes :** « Je trouve que ça ressemble aux steppes quand le sable des dunes est sec ».

- **L'habitat idéal :** Elle n'aimerait « sûrement pas » habitée en immeuble, ni en lotissement « cage à lapins ». La campagne lui plaît mais d'un point de vue confort en vieillissant non.

- **Le choix d'investir d'anciens corps de ferme plutôt de construire :** elle tient un « magnifique gîte » : quand elle a voulu acheter une maison pour devenir propriétaire avec son mari, ils ont demandé à sa mère pour racheter l'ancien corps de ferme familial plutôt que de construire dans un lotissement. La maison a été agrandie pour devenir un gîte, et de nouvelles pièces ont été créées sous le même toit.

« Je suis en extase du paysage ».

- **Regard extérieur au territoire :** Des gens hors Pays d'Iroise, comme une alsacienne fréquentant le gîte : « J'ai trouvé ce que je cherchais » mais que cherchait-elle ? La personne est toujours curieuse de le savoir.

- **Des lieux à partager :** La Pointe Saint-Mathieu et l'Hermitage de Saint-Hervé, à venir quand les jacinthes sauvages sont fleuries, avec le ruisseau qui coule, un endroit calme, discret, avec la nature.

- **La raison d'habiter ici :** la famille et ses racines y sont.

- **Les grandes surfaces qui détruisent les petits commerces :** les consommateurs sont responsables, ils trouvent de tout au même endroit. Je continue à acheter du pain en boulangerie.

PLAUDALMEZEAU 68 ans a vécu à Paris avant de retourner ici s'installer

Les évolutions positives :

- Equipements et aménités :

- **Urbanisation :** Ploudalmézeau n'a pas bien évolué (dans le sens mal) : dans le bourg, les lotissements construits sont trop denses, c'est moins bien qu'à Plouarzel. « Je compare avec ce qui se fait ailleurs ». Porspoder est un modèle, aussi c'est mieux au niveau de la conception des lotissements.

Les évolutions négatives :

- **Le tourisme :** a un fort impact sur les évolutions du paysage.

- **Le remembrement :** « A l'époque de l'industrialisme, on s'intéressait plus aux machines qu'aux arbres ». Les paysages évoluent au « coup par coup ». « Paysage bocager des années 50-60 que j'ai connu à mes dix ans, puis le remembrement, ça nuit au paysage, heureusement qu'il y a des associations. Ce qu'il manque aussi au paysage bocager, ce sont des haies arborées. »

- **L'urbanisation :** Des mesures sont prises en bord de mer avec la loi littoral, mais beaucoup de personnes a construit avant qu'elle ne se mette en place, l'urbanisation a beaucoup changé : avant les années 80, le patri-moine bâti se transmettait de père en fils et contribuait à l'habitat dispersé.

- **Des lieux à partager :** Le tourisme par la côte : Brest, Plougonvelin, Porspoder, Landunvez, etc. Château de Ker-groadez. Les abers, ces « petits fjords » ! Les gens s'y arrêtent. Les criques. Digression : canal de Nantes à Brest : voie de hallage très sinueux.

PLAUDALMEZEAU, 73 ans

Les évolutions négatives :

- **Le tourisme :** Les gens marchent sur les dunes et ne les connaissent pas : les chardons, les barrières et les gardiens du littoral ne sont pas dissuasifs.

- **Le remembrement :** Elle dit que le remembrement a cassé tous les talus et les haies, et les terres se trouvent exposées aux courants d'air et se dessèchent. C'est comme si les agriculteurs revenaient en arrière.

- **Les dunes :** Les dunes ont vraiment reculées. Cette personne pose ce diagnostic en précisant que désormais on voit les blockhaus nus sur la plage, qui ne sont plus ensevelis sous le sable. Les dunes étaient des lieux conviviaux de rassemblement et de fêtes (communions, piques niques) « On pique-niquait sur les dunes ».

Autres constats :

- **Paysage littoral ou rural ?** Cette personne habite à 1,5 km du littoral : elle ne considère pas qu'elle vit dans un paysage littoral mais plutôt dans un paysage rural proche d'une ferme. Elle s'indigne que son terrain ne puisse pas être constructible en bord de route.

- En 1979, ça c'est beaucoup construit.

- **Des lieux à partager :** Sortir avec des groupes de marcheurs à Plouguerneau. Tréompan avec ses grandes marées, le bois, etc.

PLAUDALMEZEAU, 67 ans

Les évolutions positives :

- Equipements et aménités :

Les évolutions négatives :

- **La voiture et ses infrastructures:**

- **L'urbanisation :** « c'est une vraie catastrophe, on est trop nombreux... »

- **les sentiers** : Les sentiers côtiers, ça ne dépend pas de nous, la mer est plus forte, influence sur la qualité de l'eau. Elle est la base de tout !

- **Les dunes** : Recul de la côte, surtout depuis la tempête d'il y a trois ans.

Remarques :

- **Le respect de la nature et de l'environnement**, c'est déjà presque trop tard. Ne pas rejeter les déchets de toute sorte. On communique pourtant là-dessus mais on continue de jeter. Arrêter cette expansion un peu folle du toujours plus, du gâchis. Ce gaspillage immense, alimentaire, éviter les engrais. « Qu'on revienne ici, entre hier et aujourd'hui », l'évolution est beaucoup trop rapide et irréfléchie, produire pour le bénéfice. Chacun doit apporter sa petite goutte d'eau.

- **Des lieux à partager** : Partout sur la côte GR 34

- **La raison d'habiter ici** : Coup de foudre, elle cherchait un petit terrain à caravane pour les vacances de 1994 à 2011 avant de s'y installer définitivement, pas de choix préconçu pour la retraite.

41 ans, de PLOUDALMEZEAU à Porsall

Les évolutions négatives :

Il existe des plages où on ne peut plus se baigner car elles sont polluées donc fermées pour l'année, il faudra traiter ce problème.

En revanche, tout le reste comble près du littoral : sport nautique, plein de choses à faire accessibles

38 ans, de PLOUDALMEZEAU à Porsall

Les évolutions négatives :

- **Urbanisation** : Construction sur la côte. Le port a beaucoup changé.

- **Des lieux à partager** : Carnac, le phoque, balade en mer de Melon, dunes.

73 ans, de PLOUDALMEZEAU à Porsall

Les évolutions positives :

- **Infrastructures** : « Les éoliennes, ça a du bon mais je n'en sais pas plus, je n'habite pas à côté ». Heureusement, maintenant ils enterrent les **fils électriques**. C'est bien car quand il y avait du vent, il avait régulièrement des coupures de courant.

Les évolutions négatives :

- **Le remembrement et remblais** : Paysage plus de bocage, subventions pour remettre des haies. No man's land : plus rien, plus une haie. L'aber a été remblayé et des maisons se sont construites au détriment de la mise en culture.

- **L'agriculture** : ne peut plus vivre avec quelques cochons, deux chevaux et trois vaches. Il n'y a plus de petites fermes. Polyculture de pommes de terre et de choux-fleurs, une cinquantaine de vaches.

- **Le littoral** : Paysage littoral : tempête de 2008, 2009, 2014 à Lampaul. Il est question aussi du réchauffement climatique en prime.

- **Urbanisation** : Maisons plus en ardoise mais « cubes ». L'ardoise serait hors de prix aujourd'hui. Lotissements : mangent trop de terres agricoles.

Autres constats :

- Ploudalmézeau a changé : avant les rues étaient à sens unique.

Remarques :

- En retraite depuis 10 ans. Est arrivée à Porsall en 1947

- Entre Ploudalmézeau et Porsall, il y a une grande porcherie.

- Les impôts locaux n'ont pas augmenté mais pourtant les aménagements faits sous le mandat de la maire actuelle sont de qualité.

- Au bout du môle : contempler le coucher de soleil, jamais la même mer !

- **Des lieux à partager** : Route touristique d'Argenton mais il ne faut pas y aller le week-end : c'est les Champs Elysées !

- **La raison d'habiter ici** : Toute ma famille est de Porsall. « Terres de mes ancêtres ».

Maison de paysage, 17 juillet à SAINT-RENAN

50 ans, de LAMPAUL-PLOUARZEL

Les évolutions positives :

- **Espace public** : L'évolution n'est pas mauvaise en soi, des efforts ont été portés sur le fleurissement car on n'en avait pas. Elle est marquée par la présence de plus en plus de « mauvaises herbes » et trouve que l'entretien des espaces laisse à désirer. Elle comprend d'un autre côté qu'il s'agit de la nature, et du non-usage des pesticides.

Les évolutions négatives :

- **L'urbanisation** : A noter cependant qu'il reste une harmonie à trouver globalement en termes d'urbanisation.

- **Les dunes** : A demi-voix : « Nos dunes étaient plus propres avant ! » C'est plus enherbé qu'avant où les dunes étaient pâturées par quelques vaches, qui entretenaient le terrain. Il y avait un terrain de camping aussi. Aujourd'hui, la végétation gagne beaucoup les dunes. La végétation n'est plus la même : on est passé d'une végétation rase de pelouse à de l'aubépine, des arbustes. Quand on marche dans les dunes, nos jambes sont humides maintenant avec la végétation haute. Il y a beaucoup de fleurs jaunes qui poussent sans intervention pour les maîtriser, pas d'animaux ou autre pour contrer ces plantes spontanées.

Autres constats :

- Native de la commune. Il y a eu du changement dans le paysage de la commune.

50 ans, de SAINT-RENAN (depuis 18 ans)

Autres constats :

- Il souhaiterait que l'on revienne vers des aménagements plus naturels : il prend l'exemple du lac de la Comiren à Saint-Renan qui est boisé et plus naturel et proche de la nature que le lac de Ty Colo plus urbain, moins intimiste.

- **Des lieux à partager** : Pour lui, les endroits à visiter sont les endroits emblématiques comme la Pointe Saint-Mathieu, et tout le bord de mer.

- **La raison d'habiter ici** : Il s'est installé à Saint-Renan car selon lui, cette ville est le point névralgique entre le bord de mer, la métropole et le travail.

Dans les 70 ans ou proche, de BREST

Remarques :

- Elle habite Brest depuis 8 ans, d'origine allemande et ayant vécu à Paris (mari parisien). _

- Elle s'interrogeait sur les limites du pays d'Iroise en forme de pointe (Milizac) et comment se justifiait le périmètre du Pays d'Iroise. Elle pensait que c'était par rapport à une caractéristique physique similaire des sols du territoire alors qu'il s'agit de limites administratives communales.

- **Les dunes** : Elle possède une maison sur la commune de Saint-Pabu où tous les arbres morts ou dangereux ont été enlevés d'une dune.

- **La raison d'habiter ici** : Elle est venue habiter à Brest pour être proche de ses enfants.

- **Des lieux à partager** : Elle a une amie qui vient lui rendre visite prochainement et souhaite lui faire visiter la côte jusqu'au Conquet, certainement la Pointe Saint-Mathieu, exclusivement le côté mer. Car ses amis viennent de loin, donc le choix de visiter la pointe Saint-Mathieu est comme une évidence.

- (Aparté sur sa vie à Paris où elle trouve les français pas du tout accueillants, très focalisés sur l'apparence. Ils ne proposeraient pas d'inviter les gens chez soi « on ne montre pas l'intérieur » s'ils n'ont pas grand-chose à partager, préfèrent aller au restaurant « tout mettre dans l'assiette »)

57 et 26 ans, de PLOUGONVELIN

Les évolutions positives :

- **Equipements et aménités** :

Les évolutions négatives :

- **Infrastructures : Les éoliennes** : les ont beaucoup marquées et elles y sont clairement hostiles : « c'est grand, ça prend de la place dans le paysage, on ne voit que ça et pas ce qu'il y a à côté, c'est en métal, froid, elles font du bruit, aucun avantage ». Les routes : beaucoup de goudron et de lotissements, des inondations car l'eau ne s'écoule pas comme il faut.

- **Urbanisation** : Avant, la Bretagne avait une certaine qualité architecturale c'est ce qui faisait son cachet, mais on est en train de le perdre. C'est un patchwork architectural, un tissu avec des matières et différentes couleurs, à l'image des maisons en Bretagne en bois, en parpaing, etc.

- **Remembrement** : de moins en moins de talus

Débat entre elles sur une urbanisation trop dense « cage à lapins » où on est les uns sur les autres. « oui mais il faut bien loger tout le monde.. » Les grandes villes s'embourgeoisent et les villages s'ouvrierisent ». Les maisons sont chères à Brest.

Remarques :

- Leur paysage quotidien se caractérise par un paysage littoral, de grandes étendues de plages.

- Le problème de la ville, c'est d'être les uns sur les autres

- Eviter de modifier la nature, planter des arbres, trop de routes

- **Des lieux à partager** : le lavoir de Vaëré : jardin entretenu par une personne bénévole où tout est en fleur, avec des sculptures en ardoises et en granit.

- **La raison d'habiter ici** : Elles habitent à Saint-Renan pour le travail et la qualité de vie.

- **Les grandes surfaces qui détruisent les petits commerces** : Saint-Renan est une ville qui se déserte pour aller vers les grandes surfaces, mêmes si elles restent importantes d'un point de vue alimentaire. Les grandes surfaces feraient surtout du tort aux commerces de produits manufacturés de proximité : elles sont équipées aussi de boutiques qui font concurrence avec les marchés (Saint-Renan et Trez-Hir). Les grandes surfaces contribuent à la mort du centre-ville et des villages.

65 ans, de SAINT-RENAN

Les évolutions positives :

- **Infrastructure** : les ronds-points sont aménagés de façon qualitative avec des plantations dessus. Aujourd'hui, on tond seulement les bordures et plus le reste. On retrouve ces routes herbeuses, c'est agréable, même si la visibilité en est réduite. On commence même à revoir des coquelicots comme avant, qu'in ne voit quasiment plus aujourd'hui.

- **Urbanisme** : il y a des transformations positives dans les bourgs et villages.

Les évolutions négatives :

- **Agriculture** : l'épaisseur de terre arable diminue, elle devient stérile avec les traitements phytosanitaires « on détruit ce que les anciens avaient amené. Les terrains deviennent de moins en moins rentables en termes de rendement et la terre s'appauvrit. Dans les Côtes d'Armor, c'est encore pire que dans le Finistère : « c'est un vrai malheur », les rendements décroissent au contraire de ce que la productivité aurait souhaité. « Paraît-il qu'une terre pleine de vie se mesure par la richesse de vers de terre dans une poignée de main. » « Gamin, le potager grouillait de vers de terre » Aujourd'hui, ils se font bien rares.

Remarques :

- Il habite dans un lotissement mais petit, d'une dizaine de maisons seulement à Saint-Renan, avec une vue plongeante sur le paysage agricole constitué de champs et de bocage. Vivre dans ce lotissement lui semble agréable : il y a également des espaces de respiration qu'ils font qu'il n'est pas collé avec le voisin. Il a conservé un talus en limite de propriété et ne le regrette pas du tout : plein d'oiseaux font la navette sur le talus.

57 ans, de SAINT-RENAN ([est venue exprès pour la maison de paysage](#))

Les évolutions négatives :

- **L'urbanisation** et l'agriculture: les lotissements poussent comme des champignons et ils grignotent les champs à vitesse grand V. Elle se demande d'où viennent tous ces gens, qui pourtant ne font pas beaucoup d'enfants, y a-t-il un besoin à faire des logements neufs ? Beaucoup de champs nourrir les gens. A-t-on encore le temps de réfléchir ou c'est déjà trop tard ?

L'urbanisation a beaucoup changé, pour être plus fonctionnelle, et encore... il faut chercher un sens à tout ça.

- **Le patrimoine** : A Saint-Renan, il y avait une dizaine de maisons en pierre qui ont été passées au bulldozer, on dit que Saint-Renan est une cité de caractère, on se demande... Il n'y a plus d'essence bretonne, pas de respect du passé. Elle lit des livres de Pierre Pailler illustré de nombreuses photos anciennes où on découvre qu'il existait un moulin, etc. Complètement disparu aujourd'hui et passer sous silence. « Je suis effondrée à quel point on n'a pas respecté ce que les anciens avaient bâti. En parallèle, Dinan est une ville qui a conservé un centre historique digne de ce nom, pas comme Saint-Renan qui ne conserve que sa place et il n'y a plus de trace 20 mètres plus loin. « Amertume amertume ».

Remarques :

- Elle habite au lieu-dit « Pen ar Coat » qui signifie « Bout de bois » depuis 30 ans à Saint-Renan. Elle n'a connu cette toponymie qu'après avoir acheté sa maison, et elle a été déçue de ne pas trouver de bois.

- Elle habite dans une vieille bâtisse rénovée mais des lotissements se sont construits tout autour, avec des maisons tristes, régulières, alignées, pas un bout qui dépasse, toutes pareilles, « triste à mourir ».

- Demain : conserver au maximum le littoral qui s'abîme, qui recule et où l'eau monte. Elle pense avoir une vision réaliste des choses. Il faut que les décisions ne soient pas prises par une poignée de personnes et sur le court terme : si ce n'est pas collectif, on va contre les autres.

- **L'habitat idéal** : un peu de vieille pierre, de mer, de terre, de vaches et de moutons et tout ce qui va avec.

- **Des lieux à partager** : pointe Saint-Mathieu, pointe de Corsen, Landunvez en fonction des animations.

Christian Garnier, membre de l'association Eau et Rivière, Bretagne Vivante et de l'ASPEC (Le Conquet), et Brigitte Moche, membre de l'association Tré Arz à Lampaul-Plouarzel et habite à Lampaul-Plouarzel ([sont venus chacun de leur côté exprès pour la maison de paysage](#))

- Brigitte Moche a publié des travaux sur l'agriculture à Plouarzel, géographe humaine de formation.

- Christian Garnier se présente comme à la synthèse entre géographie humaine et naturelle (« la vraie géographie » qu'il défend)

- Aider les gens à comprendre comment ça fonctionne. Brigitte Moche voulait connaître la finalité de l'étude et comment le plan de paysage est exploité par la suite.

- Est-il possible de remodeler un lotissement ? La question est intéressante si l'on veut partir de l'existant, à condition d'avoir une vision sur 20 ans, à l'heure où la tendance est à la densification des opérations. Plouarzel : ce sont les trottoirs qui décident de tout.

- Les fleurs et encore les fleurs... : c'est dans certaines communes encore comme dans les années 50, on arrose tout le temps, etc.

- Il s'agit des politiques d'aménagement du territoire au sens large. On parle aussi d'attractivité du territoire mais dans quel sens ? Il n'est pas seulement question de tourisme et d'attractivité économique ...

- **Boisements :**

- Boisement spontané : comment valoriser les talus ?

Selon Christian, il faudrait remonter beaucoup plus loin que dans les années 50 : à l'époque où l'on exploitait le moindre mètre carré de terre, jusqu'aux landes (Le Conquet). Avant, le paysage était totalement boisé, avant les landes qui étaient entretenues par les bêtes. Le processus est différent en fonction de la nature des sols évidemment. Lampaul-Plouarzel avait une dune qui s'est réduite aujourd'hui avec l'érosion éolienne.

- **Terrain à l'abandon (friche) ou en jachère ?** Le système de la lande rentrait dans la jachère. On semait du genêt. Au sein du Pays d'Iroise, l'élevage de jeunes chevaux était florissant. L'aliment aussi riche que la luzerne qui leur était réservé était le genêt épineux, c'est-à-dire l'ajonc. Au XVIIIe siècle, on le fauchait 7 à 8 fois par an pour stimuler les jeunes pousses. De grosses pierres servaient à piler l'ajonc pour le débarrasser de ses épines. Ainsi, ce qui était produit, cultivé dans la lande servait pour nourrir les chevaux et bien plus : sa récolte productive assurait le règlement du fermage au propriétaire !

Ça peut être une piste dans la stratégie paysagère si cela se prête au contexte du territoire (attention aux zones Natura 2000, etc).

- **Bocage, importance des talus :** valorisation de la biomasse, certains organismes s'engagent à replanter si les collectivités sont assurées en contrepartie de bénéficier d'une débouchée économique comme la mise en place d'une scierie par exemple. L'aspect économique est récurrent mais il y a évidemment la biodiversité en premier lieu. Les haies qu'on refait aujourd'hui n'ont rien à voir avec les anciennes qu'on a détruit : les fonctionnalités de stockage de l'eau, l'abri pour la faune (on ne met pas de pierres dans les nouveaux talus ou peu par exemple), l'ombrage, le fourrage, les arbres. On préconise de laisser une de 4 m libre entre le champ et le talus, pour renforcer toute cette biodiversité.

- Christian Garnier insiste sur le fait de ne pas confondre l'état des lieux et le diagnostic.

- **Déplacement et mobilité :** Les deux membres d'association s'interrogent de savoir si le volet mobilité est bien traité dans le PLUi-H.

- **Les limites statistiques :** d'après ses critères nationaux, l'INSEE définit la commune du Conquet comme une ville périphérique, ce qui est complètement faux, il y a un décalage certain. C'est pourtant ce qui est indiqué au sein du PLUi-H par l'INSEE. Il est difficile de communiquer à ce sujet les élus qui se fient sans trop de recul et de remise en contexte à ses données statistiques.

- **La notion d' « unité paysagère » qui ne convainc pas :** cette sémantique est pointée du doigt par Christian Garnier qui considère une unité paysagère comme quelque chose par définition homogène, ce qui ne coïncide pas selon lui avec notre zonage des unités paysagères. Il trouve que l'échelle d'analyse est bien trop large et qu'il serait peut-être plus approprié de parler d' « entités paysagères »

- **Il est intéressé par la notion de « transect »**, une coupe qui permet de montrer les pleins et les vides, les notions d'échelle, l'implantation du bâtiment, habitat, vallée et coteaux (pas une coupe droite mais une courbe qui suit les courbes de niveau, selon un axe médian)

- **Question fondamentale des limites d'urbanisation :** (lisière, front urbain, frange, etc) il a traité cette question en participant à la création de l'AVAP au Conquet. Il souhaite faire force de proposition en suggérant une méthodologie. Il faut regarder les parcours mais pas seulement routiers : piétons, cyclistes, etc.

- **Vecteurs de perception :** pas que la voiture... Dans le car, le train, etc : ce n'est pas là que les gens regardent le plus le paysage mais plutôt lorsqu'ils se promènent à pied en bord de mer ou ailleurs ! (bus scolaires où les jeunes ne décollent pas les yeux de leur portable par exemple), la vision du paysage n'est pas perçue de la même façon que l'on soit conducteur ou passager. Il faut partir des usages des gens. Le parcours domicile-travail n'est pas forcément celui où les personnes regardent le plus de paysage, mais davantage dans leurs loisirs, notamment le sport (course, marche, vélo, navigation, etc)

- **Regret de Christian Garnier :** ne pas avoir participé à une réunion publique pour engager une méthodologie partagée.

- **Proposition et attention :** lancer une démarche d'animation que chaque municipalité prendrait en main à son échelle. Il ne suffit pas de faire une petite exposition ici et là pour impacter les gens et les mentalités, interpeller. S'inspirer des Atlas de biodiversité communaux et du club PLUi-H.

Dans notre étude, il sera très regardant sur la question à aborder des limites et franges urbaines. Il faudrait selon lui qualifier les périmètres urbains (cf Institut Aménagement Urbanisme qui a traité ce sujet) et dresser une typologie des limites d'agglomération. Encourager les communes à qualifier leurs limites d'urbanisation.

Autres documents intéressants selon lui : le bulletin du CAUE du Pays de Dôme.

- **Quels enjeux ? Les bureaux d'étude et la collectivité :** bureau d'étude, certainement plus des enjeux techniques. Enjeux politiques pour les collectivités. Avant le diagnostic, il aurait fallu faire une phase de pré-diagnostic. Il y aurait un équilibre à trouver entre bureau d'études et collectivité, le rôle du bureau d'études étant de faire passer des messages. Il a conscience que le volume de temps est limité dans les études au sein du bureau d'étude. Il faut fouiller et éclairer les enjeux. (enjeux fond de vallée biodiversité).

Chaque commune à ses enjeux car elles ont chacune leurs spécificités, ce n'est pas simple. Qu'est-ce que l'on veut avec ce que l'on a ? La municipalité souhaite que sa commune se développe, en continuant de construire, etc. mais on peut trouver d'autres manières de se développer, pour d'autres causes, il faut faire évoluer les mentalités en trouvant d'autres alternatives.

- Schéma d'urbanisation du second panneau d'exposition présentant l'étude : attention, continuité du bâti ne dit pas forcément densité du bâti.

Maison de paysage, 24 juillet à BRELES

Etudiant à l'école du paysage de Blois et habitant de Brélès

- **Points fort du territoire d'Iroise** : L'atout principal du pays d'Iroise en termes de paysage est sa côte préservée. Le littoral est selon lui le principal point d'intérêt pour le tourisme. A l'inverse, l'intérieur du territoire, plus plat, et au caractère majoritairement rural lui semble moins attractif : « rien ne s'y passe ».

- **Des lieux à partager** : Ainsi il conseillerait comme lieux à découvrir : les côtes, à travers le GR 34 ou la route touristique, les ports (Portsall, port d'argenton, etc.), les étangs de St Renan, ou encore l'Aber Idult. Il constate par ailleurs une véritable « vie à 2 vitesses » sur ce type d'espace due à l'augmentation de la fréquentation lors de la saison touristique.

- **Propositions et attention** : créer une passerelle qui relierait les deux rives de l'Aber Idult, développer les cheminements pour les vélos.

Les petits cœurs urbains qui ponctuent la frange littorale mériteraient d'être mieux valorisés.

L'activité agricole peut nuire au littoral. Exemple de la plage de Kersaint qui a dû être fermée suite à une pollution à l'azote.

Elu et habitant de Lanildut

- **Points fort du territoire d'Iroise** : Le pays d'Iroise est une belle région. Il tient un gîte rural qui accueille des touristes. La demande est importante, la proximité du GR 34 est aussi un atout.

- **Eoliennes** : Il n'est pas contre. Par exemple, le projet de Porspoder s'intègre plutôt bien. Ces projets s'inscrivent dans une démarche environnementale, même si cela peut engendrer certains effets néfastes pour les habitations ou exploitants à proximité.

- **Formes d'habitat** : Les maisons « carrées » jurent un peu avec le reste du patrimoine bâti, en particulier le bâti ancien.

- **Agriculture / remembrement** : Protéger l'agriculture est une nécessité, mais les conditions et charges de travail (grandes exploitations) découragent les jeunes à s'installer. Il y a eu une évolution de l'agriculture dans le mauvais sens, et on le subit aujourd'hui. De même le remembrement était une nécessité mais des erreurs ont été faites. A Lanildut, ce sont des aménagements fonciers qui ont été opérés, lesquels intégraient une étude environnementale.

- **Littoral** : On parle beaucoup de protéger le littoral mais cela engendre beaucoup de contraintes pour aménager le territoire. Exemple des coupures d'urbanisation qui ont empêché le classement en zone à urbaniser de certaines parcelles lors de la dernière révision du PLU de Lanildut.

- **Remarque** : La prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement est une démarche un peu nouvelle qui doit se faire intelligemment pour ne pas rajouter trop de contraintes aux aménageurs.

Maire de Brélès

- **Plan paysage** : les gens ont du mal à comprendre la finalité du plan paysage, cela est peut-être trop abstrait pour eux. De même certains élus se demandent « où ça va ? », c'est-à-dire comment cela va se traduire concrètement. Par exemple les autorisations pour la construction de bâtiments agricoles intègre déjà un volet paysager (choix des couleurs, des matériaux, etc.).

- **Propositions et attention** : La commune de Brélès a déjà recensé les principaux sites à enjeux en termes de patrimoine, naturel ou non. Par exemple le chemin des écoles a été classé.

Démarche de réaliser une fresque sur le pignon de la maison à côté de la Mairie en cours, pour valoriser le centre bourg.

De même la composition d'un nuancier pour les couleurs de façade est une idée intéressante.

Pour les limites de lotissement, il faut faire attention aux haies, car les gens n'ont plus envie d'entretenir leurs jardins, ce qui peut poser des problèmes d'images. Pourquoi ne pas favoriser les essences à croissance lente, qui demande moins d'entretiens et réduirait de plus la masse des déchets verts.



LES MAISONS DE PAYSAGE : Les panneaux interactifs : Photos et report des commentaires.

LES MAISONS DE PAYSAGE : Brélès

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

4 - LE LEXIQUE DU PAYSAGE

Le paysage, résultat de la rencontre entre un regard et un espace
 Pour chaque observateur, un paysage est la représentation mentale et individualisée d'une réalité, en fonction de sa personnalité propre à travers le filtre de ses valeurs personnelles, de sa culture et de ses centres d'intérêt.

Le paysage n'est une portion d'espace identifiable par un regard, un morceau de territoire qui s'offre à la vue d'un observateur.
 Les paysages correspondent à une réalité physique, une portion de nature. Ils sont formés d'éléments naturels, tels que le relief, le sol, la végétation, qui sous l'influence des facteurs climatiques, forment des associations différentes. Ils résultent également de l'occupation et de l'utilisation des espaces réalisés par les hommes. Ils sont les témoins de pratiques. Dans cette perspective, on désigne dans de ses définitions : "parcelle d'un territoire" et "vue", "observateur".

Le mot de paysage à son origine
 Le mot paysage apparaît pour la première fois en 1548 dans le dictionnaire franco-italien de Robert Estienne, où il désigne une toile de peinture représentant une vue champêtre ou un jardin.

1555 «ensemble du pays»
 1573 «ensemble de pays que l'œil peut embrasser dans une vue»

Si je vous dis Paysage, vous me répondez...

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

5 - PAYSAGES D'HIER, PAYSAGES D'AUJOURD'HUI, PAYSAGES DE DEMAIN

Comment imagines-tu l'évolution? Que souhaites-tu voir demain? Ecris, dessine et colle les paysages de demain

Hier Aujourd'hui Demain...

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

6 - MON PAYSAGE ILLUSTRE

Pioche et colle

Quelques mots suffisent

MON PAYSAGE EN PHOTO
 Comment illustrer-tu le Pays d'Iroise en 7 photos? Colle une gommette.

MON PAYSAGE EN 1 MOT
 Comment illustrer-tu le Pays d'Iroise en 1 mot?
Un beau paysage rural

**Si tu devais choisir un lieu à visiter en Pays d'Iroise, lequel serait-il? (le barade, un site, un point de vue, un quartier, un équipement, une plage...)
*Trébevan, St Michel plus près de la mer, Rade de Brest***

**Si tu devais choisir un lieu à visiter en Pays d'Iroise, lequel serait-il? (le barade, un site, un point de vue, un quartier, un équipement, une plage...)
*Trébevan, St Michel plus près de la mer, Rade de Brest***

Si tu devais choisir un quartier dans lequel vivre, à quel ressemblerait-il? Colle une gommette.

Si tu devais choisir un quartier dans lequel vivre, à quel ressemblerait-il? Colle une gommette.

Si tu devais choisir un quartier dans lequel vivre, à quel ressemblerait-il? Colle une gommette.

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

7 - LE PAYSAGE EN QUESTION - CHASSE AUX A PRIORI

LE VRAI DU FAUX

"Quel beau Paysage!"... Le Paysage c'est subjectif

Le Paysage, c'est figé

Le Paysage, c'est la nature

**Si tu devais choisir un lieu à visiter en Pays d'Iroise, lequel serait-il? (le barade, un site, un point de vue, un quartier, un équipement, une plage...)
*Trébevan, St Michel plus près de la mer, Rade de Brest***

Si tu devais choisir un quartier dans lequel vivre, à quel ressemblerait-il? Colle une gommette.

LES MAISONS DE PAYSAGE : Ploudalmézeau

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

4 - LE LEXIQUE DU PAYSAGE

Le paysage, résultat de la rencontre entre un regard et un espace. Pour chaque observateur, un paysage est la représentation mentale et individualisée d'un espace, et change le regard avec sa sensibilité propre à travers le filtre de son histoire personnelle, de sa culture et de ses centres d'intérêt.

Le paysage c'est une portion d'espace délimitée par un regard, un moment de l'histoire qui s'offre à la vue d'un observateur.

Les paysages correspondent à une réalité physique, une portion de nature. Ils sont formés d'éléments naturels, tels que le relief, le sol, la végétation, qui sont l'influence des facteurs géologiques, formés des bouleversements différents. Ils résultent également de l'occupation et de l'utilisation des espaces naturels par les hommes. Ils sont les résultats de pratiques.

Deux idées principales se dégagent donc de ces définitions : "partie d'un territoire" et "vue", "observation".

Vue d'artiste - paysage - nature
Art - la vue
Le paysage est une création humaine qui se crée au fil du temps. Elle est le résultat de l'interaction entre la nature et l'homme. Elle est un produit de la culture et de la société.

Le mot de paysage à son origine
 Le mot paysage apparaît pour la première fois en 1540 dans le dictionnaire francoprovençal de Robert Estienne, où il désigne une toile de peintre représentant une vue champêtre ou un jardin.

1540 - naissance du pays
 1577 - naissance du pays que l'on peut embrasser dans son ensemble.

Arbres
Paysage naturel ou artificiel

Si je vous dis Paysage, vous me répondez...

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

5 - PAYSAGES D'HIER, PAYSAGES D'AUJOURD'HUI, PAYSAGES DE DEMAIN

Comment imagines-tu l'évolution? Que souhaites-tu voir demain? Ecris, dessine et colle les paysages de demain.

Hier
 Aujourd'hui
 Demain...

Le vrai paysage est celui que l'on voit quand on est dans le pays.

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

6 - MON PAYSAGE ILLUSTRE

Quelques mots suffisent

Pioche et colle

MON PAYSAGE EN PHOTO
 Comment abstrais-tu le Pays d'Iroise en 1 photo? Colle une gemme.

MON PAYSAGE EN 1 MOT
 Comment décris-tu le Pays d'Iroise en 1 mot?

Si tu devais choisir un lieu à visiter en Pays d'Iroise, lequel choisirais-tu? Colle une gemme rouge.

Que doit-on préserver ou valoriser dans le Paysage du Pays d'Iroise? Colle une gemme bleue.

Si tu devais choisir un quartier dans lequel vivre, à quel recensement choisirais-tu? Colle une gemme verte.

Paysage d'Iroise
Le Pays d'Iroise est un territoire riche en patrimoine naturel et culturel. C'est un territoire où la nature et l'histoire se rencontrent.

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

7 - LE PAYSAGE EN QUESTION - CHASSE AUX A PRIORI

LE VRAI DU FAUX

"Quel beau Paysage!"... Le Paysage c'est subjectif

La nature subjective
 Dans ce paysage, la nature est présente, mais elle est transformée par l'homme. Le paysage est donc une création humaine.

La nature objective
 Le paysage est une création humaine qui se crée au fil du temps. Elle est le résultat de l'interaction entre la nature et l'homme.

Si tu devais choisir un lieu à visiter en Pays d'Iroise, lequel choisirais-tu? Colle une gemme rouge.

Que doit-on préserver ou valoriser dans le Paysage du Pays d'Iroise? Colle une gemme bleue.

Si tu devais choisir un quartier dans lequel vivre, à quel recensement choisirais-tu? Colle une gemme verte.

Le Paysage, c'est figé
 Le paysage d'Iroise est figé, car il est le résultat de l'interaction entre la nature et l'homme.

Le Paysage c'est la nature
 Le paysage d'Iroise est la nature, car il est le résultat de l'interaction entre la nature et l'homme.

Selon vous, ces affirmations sont Vraies, Fausses ou Vraies mais pas que...

LES MAISONS DE PAYSAGE : Saint-Renan

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

4 - LE LEXIQUE DU PAYSAGE

Le paysage, résultat de la rencontre entre un regard et un espace. Pour chaque observateur, un paysage est la représentation mentale et individualisée d'une réalité, et chacun le regarde avec ses sensibilités propres à travers le filtre de son histoire personnelle, de sa culture et de ses centres d'intérêt.

Le paysage n'est une portion d'espace délimitée par un regard, un morceau de territoire qui s'offre à la vue d'un observateur. Les paysages correspondent à une réalité physique, une portion de nature. Ils sont formés d'éléments naturels, tels que le relief, le sol, la végétation, qui sous l'influence des facteurs climatiques, forment des associations différentes. Ils résultent également de l'occupation et de l'utilisation des espaces naturels par les hommes. Ils sont les "éléments de paysage".

Le mot de paysage à son origine

Le mot paysage apparaît pour la première fois en 1580 dans le dictionnaire français-italien de Robert Estienne, où il désigne une vue de paysage représentant une vue idéalisée ou un jardin.

1584 - «ensemble du pays»

1675 - «ensemble de pays que l'œil peut embrasser dans son ensemble»

Si je vous dis Paysage, vous me répondez...

libéral
canie
nature

ANCIEN

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

5 - PAYSAGES D'HIER, PAYSAGES D'AUJOURD'HUI, PAYSAGES DE DEMAIN

Comment imagines-tu l'évolution? Que souhaites-tu voir demain? Ecris, dessine et colle les paysages de demain

Hier

Aujourd'hui

Demain...

fatigué

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

6 - MON PAYSAGE ILLUSTRE

Pioche et colle

Quelques mots suffisent

MON PAYSAGE EN PHOTO

Comment décrirais-tu le Pays d'Iroise en 7 photos? Colle une gemme.

MON PAYSAGE EN 1 MOT

Comment décrirais-tu le Pays d'Iroise en 1 mot?

Si tu devais choisir un lieu à visiter en Pays d'Iroise, lequel serait-il? Colle une gemme rouge.

Si tu devais choisir un lieu à visiter en Pays d'Iroise, lequel serait-il? (à bascule, un étang, un point de vue, un quartier, un équipement, une plage...)

Pourquoi vis-tu en Pays d'Iroise?

Que doit-on préserver ou valoriser dans le Paysage du Pays d'Iroise?

Si tu devais choisir un quartier dans lequel vivre, à quel ressemblerait-il? Colle une gemme.

Que doit-on préserver ou valoriser dans le Paysage du Pays d'Iroise?

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE

7 - LE PAYSAGE EN QUESTION - CHASSE AUX A PRIORI

LE VRAI OU FAUX

"Quel beau Paysage!... Le Paysage c'est subjectif"

La notion de pays subjective qui varie

Dans ce premier tableau présente à le paysage en peu situation. J'observe qui confèrent une identité de l'espace et comment? Du paysage et le cont.

des aspects

pays que la «person», «lieu et à la «faune...»

le paysage, «histoire du

"Il n'y a pas de paysage ici...!" Le Plan de paysage, c'est protéger les paysages emblématiques

Non

Selon vous, ces affirmations sont Vraies, Fausse ou Vraies mais pas que...

Le Paysage, c'est figé

Le paysage n'est pas - On peut voir des murs - les héritages - ceux d - les rythmes - celui d - les transformations - les fondations plus

La question de la ré- paysage de demain / le paysage? Le vrai

Le vrai paysage est vivant dont l'approche

Le Paysage c'est la nature

Pays d'Iroise que qu'on l'observe

Voilà moi par ça



**PLAN DE PAYSAGE
D'IROISE**

LES MAISONS DE PAYSAGE : Les registres

LES MAISONS DE PAYSAGE : Le Conquet

Communauté de Communes du Pays d'Iroise

Elaboration du Plan de Paysages Intercommunal (PPI)

Observations du public

Date	Observations du public	Signatures
17/06/2019 17/06/2019		
le 25/06/19	exposition qui sensibilise à notre bien le plus précieux, la nature. Elle a beau nous entourer constamment, nous avons tendance à l'occulter.	
le 15/7/19	Dommage que pas grand monde ne soit au courant de cette exposition qui aurait pu faire l'objet d'une grande réunion comme celles organisées par le Parc marin. Les quelques réponses écrites montrent qu'un débat public aurait pu être riche, si bien préparé.	
le 18/07/19	trop bien !	
le 18/07/19	C'est bien.	
23-07	Vous parlez d'aménagement, les visiteurs parlent surtout de nature à préserver.	
le 1 ^{er} /08		
septembre 2019.	Venus d'Anvers, nous avons séjourné au camping du Conquet: les blancs sables Camping magnifique, malgré son importance. Emplacements vastes, bien et bellement	

Page 2/21

Communauté de Communes du Pays d'Iroise

Elaboration du Plan de Paysages Intercommunal (PPI)

Observations du public

Date	Observations du public	Signatures
	matérialisés par des buttes de terre où poussent les ajoncs et fraxiniers, chênes par endroits, peupliers, environnement très varié, loin des espèces végétales très actives.	
	"exotiques". L'envie d'y séjour- ner longtemps. Merci d'entre- tenir ce camping avec "authentique", même si on se doute qu'il a fallu beaucoup de travail pour arriver à ce résultat! N. FONTES.	
	Le Conquet est un fort très bien préservé, à très peu de "verrous" architecturaux qui. Mais surtout, une volonté marquée de garder là aussi son authenticité à la ville. Peut-être pourrait-on inciter à végétaliser certains parties en briques, en cubes. sur des - (vigne vif) ...	

Page 3/21

LES MAISONS DE PAYSAGE : Le Conquet

Communauté de Communes du Pays d'Iroise

Elaboration du Plan de Paysages Intercommunal (PPI)

Date	Observations du public	Signatures
Sept 19	Priorité aux maisons bretonnes .. Toits d'ardoises	

LES MAISONS DE PAYSAGE : Ploudalmézeau

Elaboration du Plan de Paysages Intercommunal (PPI)

Date	Observations du public	Signatures
05/07/2019	certains choses compliquées à comprendre dans l'exposition.	A.M. B.
15/7/2019	Merci pour la démarche participative nous sommes en faveur d'un habitat côtier respectant le style de la région et dans un esprit d'ouverture et d'accueil	Carole D.
25/7/2019	Merci pour la démarche. La question sur les notes à préserver ou à valoriser est ambiguë.	

LES MAISONS DE PAYSAGE : Saint-Renan

Date	Observations du public	Signatures
10/07/2019	Merci pour ce moment	
03/08/19	Car quoi l'objectif Pas Tris TOP votre expo tout et rien en même temps ne vas pas révolutionner le système	
28/08/19	Je vois que la critique est facile mais l'aut est difficile	

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE - DIAGNOSTIC - ANNEXES



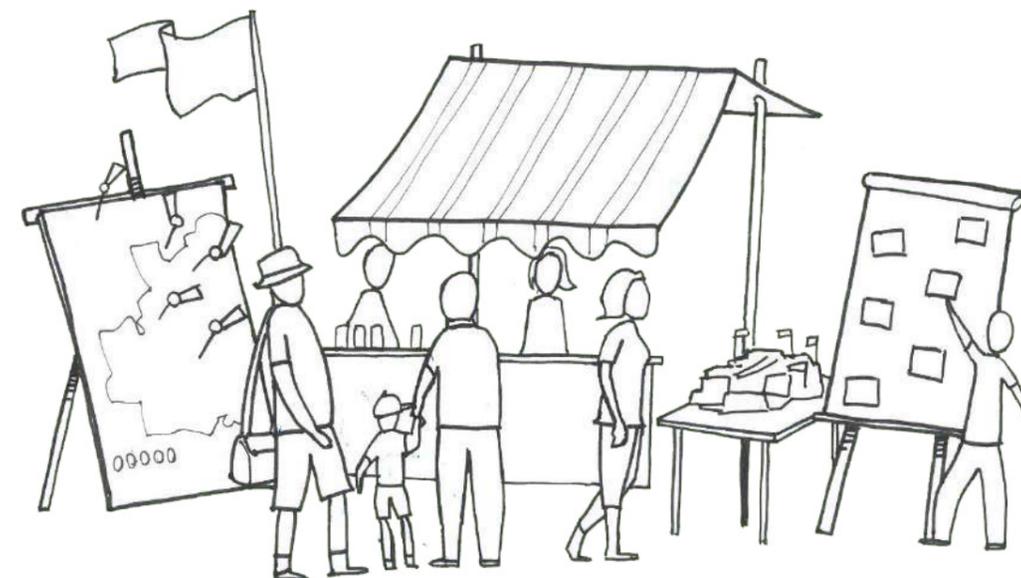
ANNEXE 2 : COMpte RENDU DES MARCHÉS



LES MARCHÉS : Présentation et déroulé

Equipés d'une camionnette, des membres de la CCPI et du bureau d'étude A3 Paysage ont parcouru différents marchés du territoire afin d'aller à la rencontre de la population en invitant les personnes qui le souhaitent à venir s'exprimer sur le paysage d'Iroise. Cette forme de concertation a eu lieu sur les marchés suivants :

- Saint- Renan, le samedi 9 novembre 2019
- Le Conquet, le mardi 12 novembre 2019
- Ploudalmézeau, le vendredi 15 novembre 2019
- Ploumoguer, le vendredi 15 novembre 2019
- Plougonvelin, le dimanche 17 novembre 2019



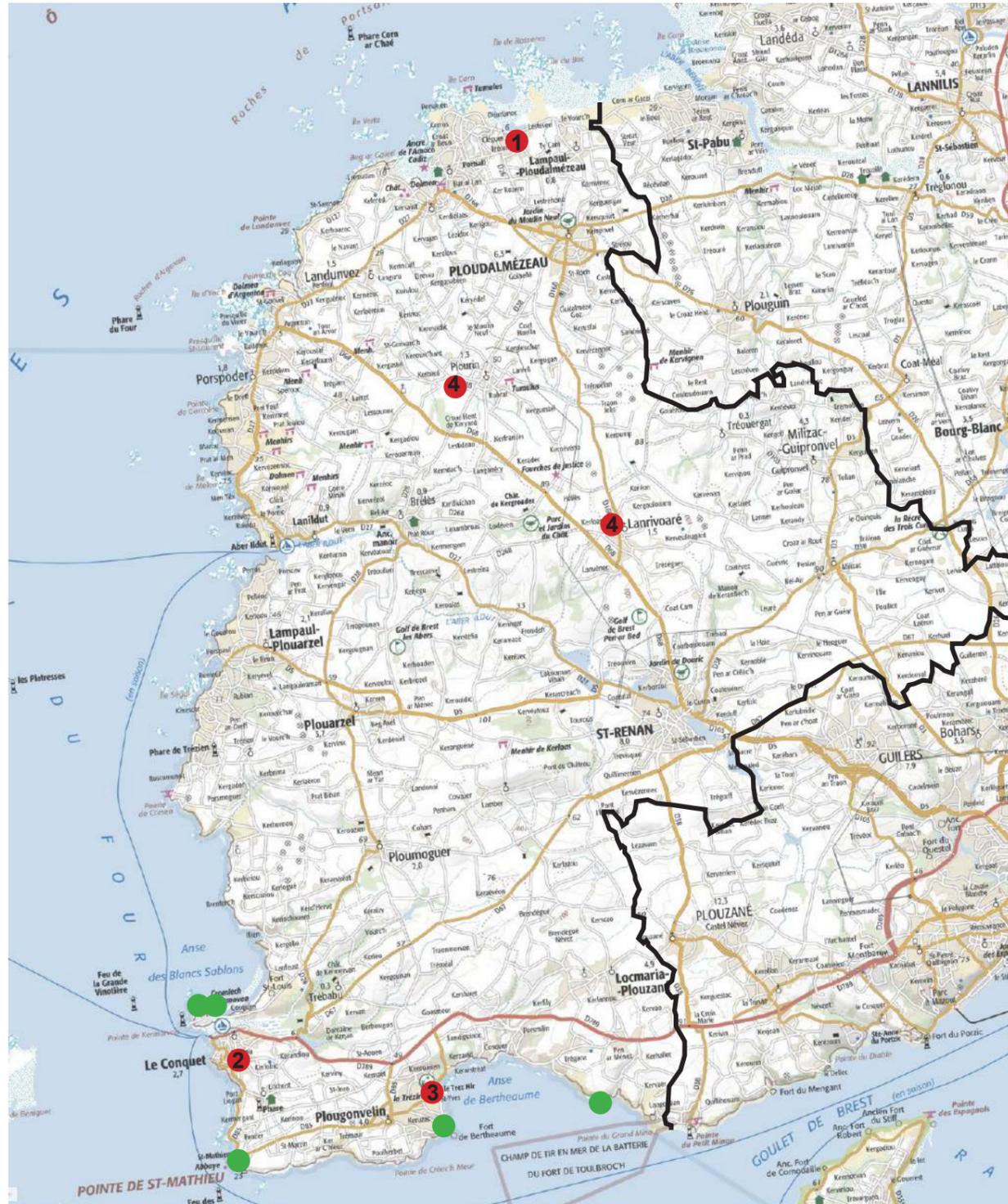
< Marché de Plougonvelin.



LES MARCHÉS : les participations sur panneaux

Synthèse des participations 1/3

Sur un fond de plan IGN du territoire, les participants ont pu pointer à l'aide de gommettes les endroits qu'ils jugeaient positif en terme de paysage (lieux emblématiques du territoire, lieux de promenade, lieux à préserver, etc.) ou au contraire les lieux présentant selon eux des aspects négatifs.



- «Point noir» dans le paysage
- Lieu à visiter, à préserver

Légende gommettes rouges :

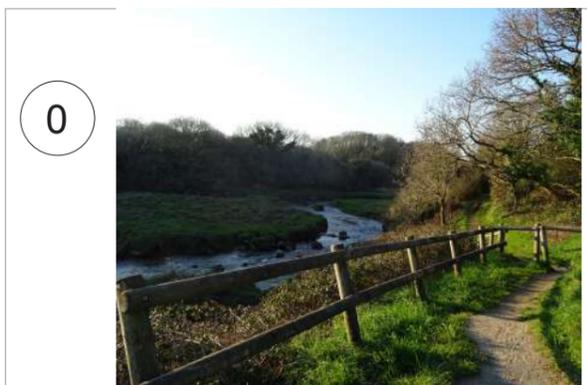
- 1 : Arrêter la suppression du bocage et des arbres à Ploudalmézeau.
- 2 : Maisons à toits plats, manque de bancs pour les personnes âgées sur la promenade.
- 3 : Place du forum : quelque chose à faire car très peu fréquenté l'hiver.
- 4 : Locmaria et Plourin : peu de mise en valeur des bourg (fleurissement, etc.).

Autres remarques émises par les participants (sans mettre de gommettes) :

- Zones d'activités : dégradent le paysage.
- Remembrement : il y a beaucoup moins de sentiers qu'avant.
- Pratiques agricoles : surpâturage, diminution du bocage, dégradation de la qualité de l'eau des rivières.
- Pratiques d'élagage : beaucoup d'arbres coupés avec du matériel inadapté.
- Arrasement des talus, destruction du bocage. A Tréompan «il n'y a plus un arbre».
- Peu de cohérence au niveau de l'architecture. Exemple de Portsall où une maison a été repeinte en jaune dans un périmètre classé. Les normes sont peu respectées.

1. Comment décririez-vous le Pays d'Iroise en 1 photo ?

Nombre de choix par photos :



Sur ce panneau, les participants étaient invité à choisir parmi toutes ces photos, celle qui selon eux était la plus représentative du Pays d'Iroise.

Résultat :
La pointe Saint-Mathieu et son phare représentent pour la grande majorité des participants le paysage emblématique du Pays d'Iroise.
Viennent ensuite les paysages liés au littoral (dunes, côtes rocheuses), puis ceux liés au patrimoine bâti (centre de Saint Renan).

LES MARCHÉS : les participations sur panneaux

Synthèse des participations 3/3

2. Quelle photo serait la plus représentative de votre paysage quotidien ?

Nombre de choix par photos :



Le Plan Paysage vise à prendre en compte tous les paysages, des plus emblématiques aux plus « ordinaires », car tous sont constitutifs du cadre de vie des habitants du territoire. Ce panneau avait donc pour objectif de faire ressortir les paysages du quotidien

Le littoral ressort comme étant très présent dans le quotidien des habitants du territoire. Viennent ensuite les paysages urbanisés (zones d'activités, centre-bourg). Les paysages ruraux sont également représentés (linéaires bocagers le long des routes, hangars et parcelles agricoles).



PLAN DE PAYSAGE D'IROISE - DIAGNOSTIC - ANNEXES



ANNEXE 3 : **COMPTE RENDU DES** **APÉROS – DÉBATS**



LES APÉROS DÉBATS : Présentation et déroulé

Afin d'échanger sur les enjeux liés au paysage et la façon dont ils pourraient être traités dans le cadre du Plan de Paysage, deux apéros-débats ont été organisés.

- Tréouergat, le mardi 26 novembre 2019
- Locmaria-Plouzané, le mercredi 27 novembre 2019

Une présentation powerpoint reprenant trois thématiques principales (agriculture, urbanisation, énergies renouvelables) a été diffusée pour servir de support et point de départ aux débats, mais les échanges sont restés ouverts et les habitants ont été conviés à faire part de nouveaux sujets à aborder.



Apéro débat à Tréouergat.



Apéro débat à Locmaria Plouzané.

Extrait du support de présentation utilisé : thématique 1/3

D'un paysage agricole vivrier et hétérogène à une uniformisation agricole

* Le remembrement

1950-1965
Parcelles en lanières sur la façade littorale

1950-1965
Nombreuses parcelles rétro-littorales

AUJOURD'HUI
Parcelles remembrées sur la façade littorale

AUJOURD'HUI
Parcelles remembrées dans l'espace rétro-littoral

AUJOURD'HUI
Vue sur le paysage ouvert actuel

Faut-il revenir à une politique agricole de plus petite échelle ?

* Les chemins ruraux et le patrimoine arboré

Comment revaloriser les chemins ruraux ?

* La modernisation des équipements agricoles

Vers 1950
Nombreux petits corps de ferme

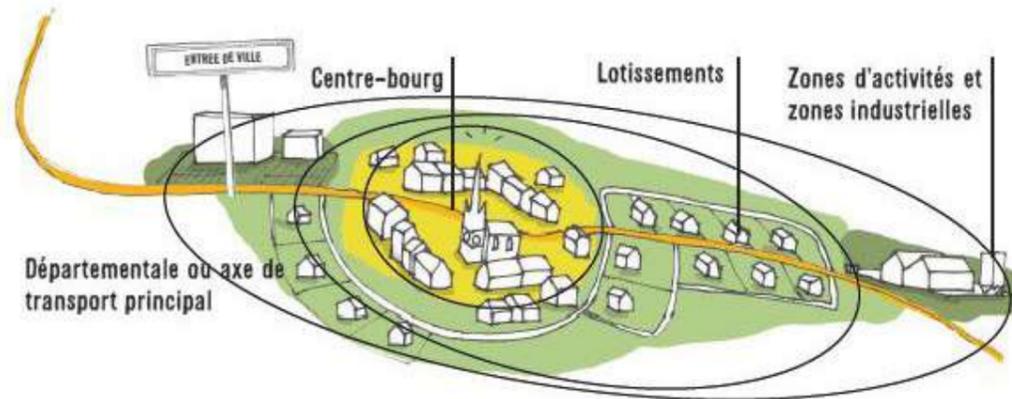
AUJOURD'HUI
Disparition des petites fermes au profit de grandes exploitations agricoles

Faut-il réglementer la construction des bâtiments agricoles ?

Extrait du support de présentation utilisé : thématique 2/3

D'un paysage de bourg autocentré à un étalement pavillonnaire et des activités

* Le schéma général du développement du tissu urbain



*Préservation et valorisation du patrimoine



*Formes d'urbanisation



Quelles formes d'urbanisation pour lutter contre l'étalement urbain ?



*Limites d'urbanisation et limites public/privé



Comment mieux intégrer le paysage dans les opérations d'habitat ?

*Entrées de ville et zones d'activités

Faut-il repenser les entrées de villes et l'intégration des zones d'activités ?



Extrait du support de présentation utilisé : thématique 3/3

Des énergies renouvelables de plus en plus prégnantes dans le paysage

* Apparition des éoliennes dans le paysage d'Iroise il y a une vingtaine d'années :



* Un parc vieillissant :

La durée d'exploitation d'un parc éolien étant de 20 à 25 ans, se pose alors la question de leur renouvellement.

Les nouvelles générations d'éoliennes se veulent plus productives et silencieuses mais aussi plus prégnantes dans le paysage car leurs dimensions se sont vues presque doubler.



Comment percevez-vous l'impact des éoliennes dans le paysage ?

La production d'énergie verte doit-elle se faire au détriment des paysages ?

* L'énergie solaire : un projet de parc photovoltaïque en cours sur le Pays d'Iroise



Baud, Morbihan : parc de 14 500 panneaux solaires



Ille-et-Villaine : parc de 35 000 panneaux solaires



LES APÉROS DÉBATS : Synthèse des débats

1. Atelier du 26 novembre 2019 à Tréouergat

1. Agriculture et bocage :

- Crise de la biodiversité : les haies sont des supports de biodiversité. L'agroforesterie est également un mode de production qui favorise la biodiversité. On pourrait par exemple commencer par des expérimentations, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, qui intervient sur cette thématique.
- Le risque dans les années qui viennent est que les exploitations vont s'agrandir car il y a une diminution du nombre d'agriculteurs sur le territoire, et donc que le bocage continue de disparaître.
- Nécessité de recréer des haies et surtout des talus.
- Le milieu rural n'est pas seulement l'affaire des agriculteurs.
- Les hameaux sont des points d'accroche du bocage, il est nécessaire de les préserver.
- Il faut revoir le système de production et impliquer les agriculteurs dans cette transition.
- Il y a une prise de certains agriculteurs, notamment des jeunes, de l'importance de conserver le bocage. Certains replantent même des talus.
- Beaucoup de sentiers ruraux ont été comblés ou détruits.
- Beaucoup de vieux hangars « polluent » le paysage. Leur démolition est souvent rendue complexe du fait de la présence d'amiante.

2. Urbanisation :

- Limites publics-privées : elles sont normalement réglementées. (ex : lisse PVC interdite)
- Les maisons à toits plats ne reflètent pas un style breton.
- Aujourd'hui, il y a moins d'harmonie dans les lotissements.
- A trop vouloir densifier et donc concentrer la population, le risque est de reproduire les mêmes erreurs du passés avec les grands ensembles.
- Les gens ne savent plus vivre ensemble.
- Artificialisation des sols : il faut arrêter de consommer des terres.
- Certains revêtements n'imperméabilisent pas les sols, ce serait bien de les privilégier dans les aménagements.
- Les lots des lotissements sont de plus en plus petits. Pourquoi ne pas privilégier d'autres formes d'habitat (habitat groupé par exemple) qui permettrait de jouir de plus grands espaces verts, avec des jardins partagés par exemple.
- Dans les petites communes, l'habitat collectif ne marche pas, car ce que les gens viennent à la campagne pour être au calme et avoir une maison avec jardin.
- Anciens corps de ferme : On ne peut pas réhabiliter un bâtiment dans une exploitation en activité. Cela est uniquement possible lorsqu'il présente un intérêt patrimonial.
- Il faut aussi travailler sur l'aspect énergétique des habitations, et développer les modes de transports en commun pour réduire les flux automobiles. Car à la campagne, il est difficile de se passer de la voiture.

3. Energies renouvelables :

- Ces installations sont en général peu rentables.
- Il faut savoir sur quel aspect juger les éoliennes : on ne peut pas occulter l'aspect de production énergétique. Ce n'est pas qu'une question de paysage.
- De nouvelles éoliennes vont être implantées à Porspoder.
- Les nouvelles éoliennes sont en générale plus hautes. Lorsque le couvert nuageux est bas, le flash créé un effet éclair qui se diffuse dans les nuages.
- L'impact paysager des éoliennes est surtout affaire de ces lumières clignotantes.
- Un projet de centrale photovoltaïque est en cours sur l'une des communes de la CCPI.
- On pourrait également penser à développer d'autres sources d'énergie comme la méthanisation par exemple.

Autres thématiques abordées :

- Plantes invasives : il faut sensibiliser la population sur les espèces à éviter, et comment s'en débarrasser.
- Colorisation des façades : les couleurs apportent de la gaieté.
- Patrimoine : Exemple des anciens lavoirs -> c'est souvent les associations qui les font vivre. Il faut préserver le patrimoine et le faire découvrir. Aujourd'hui, même pour la journée du Patrimoine, de plus en plus de sites sont fermés.
- Il n'y a actuellement pas d'inventaire des arbres remarquables sur le territoire.
- Les sentiers de randonnées sont très bien entretenus, c'est très agréable de les emprunter.

1. Agriculture et bocage :

- La disparition du bocage a touché autant le littoral que les plateaux.
- La principale forêt en Iroise est le bocage. On parle de « forêt linéaire ».
- Plouzané St Renan, Plouarzel : talus nus tous rasés.
- Plan de revalorisation des talus prévu mais pas mis en place. Il existe des tracés sur ces plans : certaines bordures de parcelles, en bord de route notamment, appartiennent en réalité aux communes, mais ont été investies par les agriculteurs et utilisées comme surfaces de culture. Il faudrait que les communes parviennent à reconquérir ses linéaires et instaurent un dialogue avec les agriculteurs.
- De nombreux enjeux liés au talus : gestion des eaux de pluie, support de biodiversité et corridors écologiques, production de bois.
- Mais les agriculteurs ne voient pas toujours les talus comme une ressource, mais comme une contrainte du fait de leur entretien.
- Problème des sentiers qui disparaissent. Aujourd'hui cela pose un problème car nous n'avons plus les mêmes usages. A l'époque cela n'était pas perçu comme un problème car les loisirs tels que la randonnée ou le VTT étaient moins développés.
- Problème des talus en milieu urbain qui disparaissent aussi, et des arbres abattus lorsqu'on construit des lotissements.
- Si l'on prévoit une fiche action concernant la reconstruction de talus dans le cadre du PLUI, faire bien veiller à expliquer comment procéder (charte de bonnes pratiques).
- Des cahiers des charges ont été réalisés par Breizh Bocage mais problème de réalisation et de contrôle.
- L'arasement des talus est un problème lié à la PAC : les surfaces agricoles utiles (SAU) étaient calculées d'après des vues satellites. Les branches des arbres qui dépassaient sur la parcelle étaient alors déduites des surfaces cultivables. Aujourd'hui une bande est décomptée automatiquement de chaque côté du talus.
- Discussion pour la préservation des talus qui s'établit entre la Chambre d'Agriculture et les agriculteurs, mais les propriétaires des terres ne sont pas mis dans la boucle.
- Il faut sensibiliser, impliquer et accompagner les agriculteurs dans la gestion des talus
- A Milizac et Plouzané, des agriculteurs ont créé une association pour replanter des talus.
- La CCPI doit se donner les moyens d'agir sur cette thématique : elle doit redevenir propriétaire de linéaires pour les replanter.
- Comment préserver une zone humide ou un espace naturel important ? Est-ce que les communes ne pourraient pas racheter ces zones pour les renaturer et les préserver. Exemple du projet de renaturation de l'Aber Idult.

2. Urbanisation :

- Problème du mitage du paysage et étalement urbain.
- Corridors écologiques et poumons verts à proximité des villes à préserver.
- Le premier enjeu est déjà de préserver ce que l'on a et les reconnecter.
- Cohérence à avoir sur les essences et plantations en milieu agricole et urbain: par exemple, privilégier les essences à pousser lente pour réduire les quantités de déchets verts.
- Comment éviter l'abandon des centres-villes en faveur des lotissements ?
- Certains enjeux, notamment financiers, poussent les élus à augmenter la population de leur commune (subventions selon le nombre d'habitants, écoles et crèches à maintenir, etc.) et donc à ouvrir les zones à urbaniser.
- Dans notre société, les gens n'ont pas le réflexe de revenir vers un logement plus petit lorsqu'ils vieillissent et que les enfants sont partis -> Aides à la réflexion et proposition d'habitats adaptés à fournir.
- Il faut redynamiser les centres-villes pour les rendre plus attractifs et limiter l'étalement urbain.
- Les collectivités doivent mener une politique d'aménagement volontariste pour freiner le mitage du territoire.
- Aujourd'hui on constate tout de même un retour des jeunes et des personnes âgées dans le centre-ville de par l'offre de commerces et d'équipements de proximité, ce qui permet de s'affranchir des contraintes de mobilité fortes en milieu rural.
- Il faudrait également trouver un moyen d'inverser le cout foncier du centre-ville et de la campagne pour inciter les gens à investir dans les centres.
- Attention à préserver les spécificités architecturales locales dans les nouveaux programmes d'habitations : aujourd'hui on constate une hétérogénéité architecturale des nouvelles maisons qui ne respectent pas l'identité locale et nuit à l'harmonie des paysages.
- Il faudrait définir des entités/unités de valeur architecturales dans chaque commune.

3. Energies renouvelables :

- Question de relativité : si l'on a connaissance que ce type d'infrastructure vise à produire de l'énergie renouvelable, alors leur impact paysager est plus facilement acceptable.
- L'installation de panneaux solaires pourrait se faire sur le toit de certains bâtiments, par exemple sur des bâtiments de stockage, pour éviter de consommer des terres pour créer des parcs photovoltaïques.
- Commencer par se baser sur le cadastre solaire pour voir ce qui pourrait servir de support.
- Privilégier les panneaux thermiques qui sont moins chers et plus productifs que les panneaux solaires.

PLAN DE PAYSAGE D'IROISE - DIAGNOSTIC - ANNEXES



ANNEXE 4 : **RÉSULTAT DES PARTICIPATIONS** **À LA CARTE INTERACTIVE**

CARTE INTERACTIVE : Résultat des participations (au 04/12/19)

Patrimoine naturel

- Arbre isolé
- Parc/ jardin
- Point de vue
- Autres

Bâti patrimonial

- ◆ Bâti de caractère
- ◆ Chapelle
- ◆ Château
- ◆ Eglise
- ◆ Manoir

Petit patrimoine

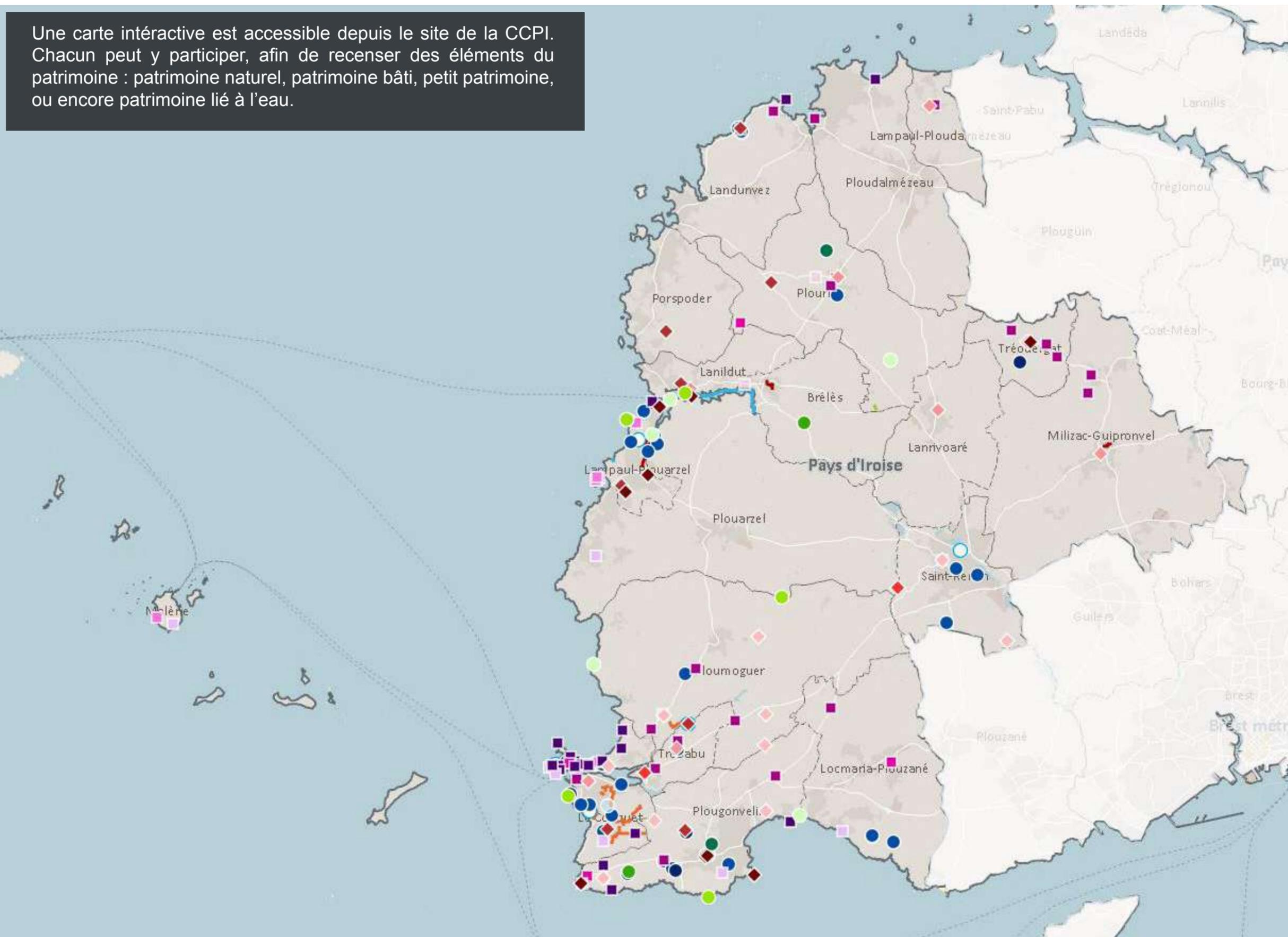
- Blockhaus/ Fortifications
- Calvaire/ Croix
- Dolmen/ Menhir
- Four à goémon
- Four à pain
- Phare/ Amer
- Pigeonnier
- Statue/ mémorial

Patrimoine lié à l'eau

- Fontaine
- Lavoir
- Mare
- Moulin
- Pont
- Puits
- Source

Itinéraires paysagers

- Haie bocagère
- Mur/ Muret
- Talus nu
- Ruisseau/ cours d'eau
- Chemin creux rural
- Chemin de randonnée



PLAN DE PAYSAGE D'IROISE - DIAGNOSTIC - ANNEXES



ANNEXE 5 : **RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE** **EN LIGNE**



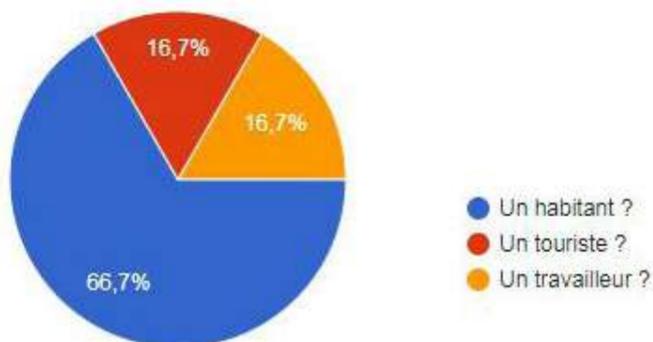
QUESTIONNAIRE EN LIGNE : Synthèse des résultats

Question 1 : "Parlez-nous de vous"

Ce questionnaire en ligne, également accessible à tous depuis le site de la CCPI, vise à recueillir les perceptions qu'ont les différents usagers du territoire (habitants, touristes, travailleurs) des paysages qui les entourent. Les résultats ont été recueillis le 4 décembre 2019 : 18 participations ont alors été comptabilisées en ce jour.

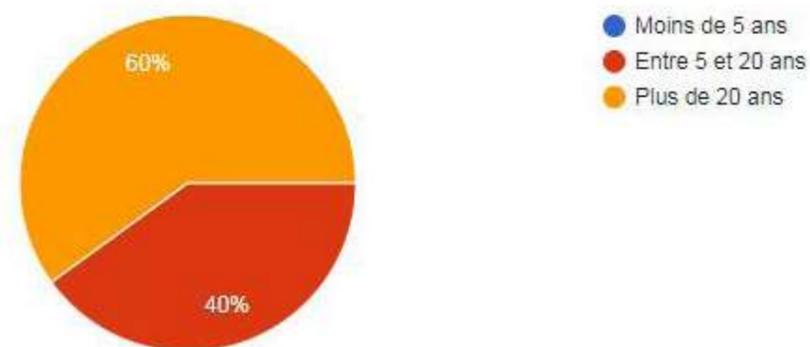
1.1 - Êtes-vous ...

18 réponses



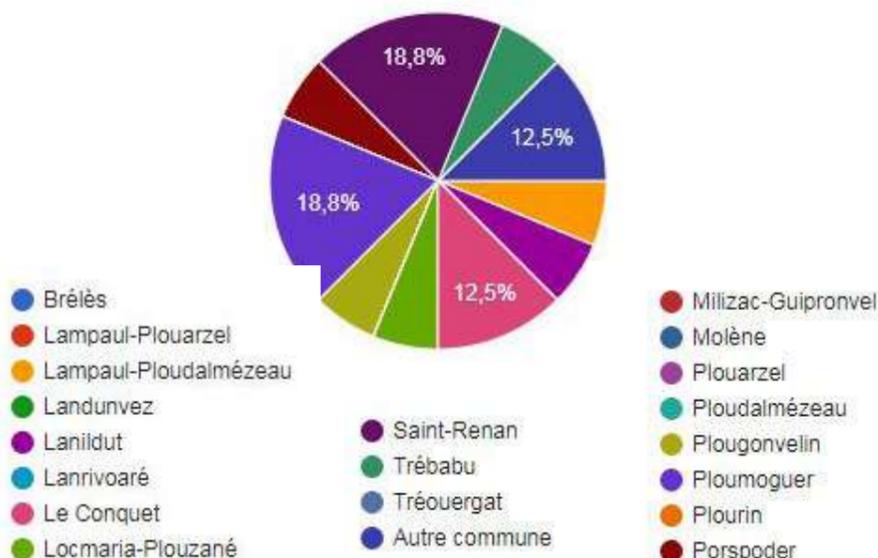
1.3 - Si vous habitez dans une commune du Pays d'Iroise, depuis combien de temps y vivez-vous ?

15 réponses



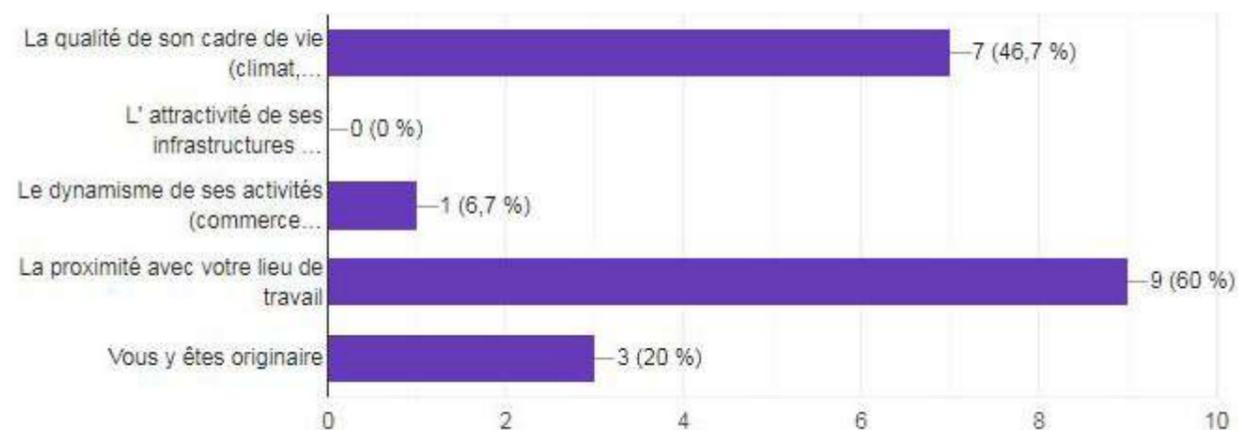
1.2 - Dans quelle commune du Pays d'Iroise habitez-vous ?

16 réponses



1.4 - Pour quelle(s) raison(s) êtes-vous venu vous installer dans le territoire ?

15 réponses



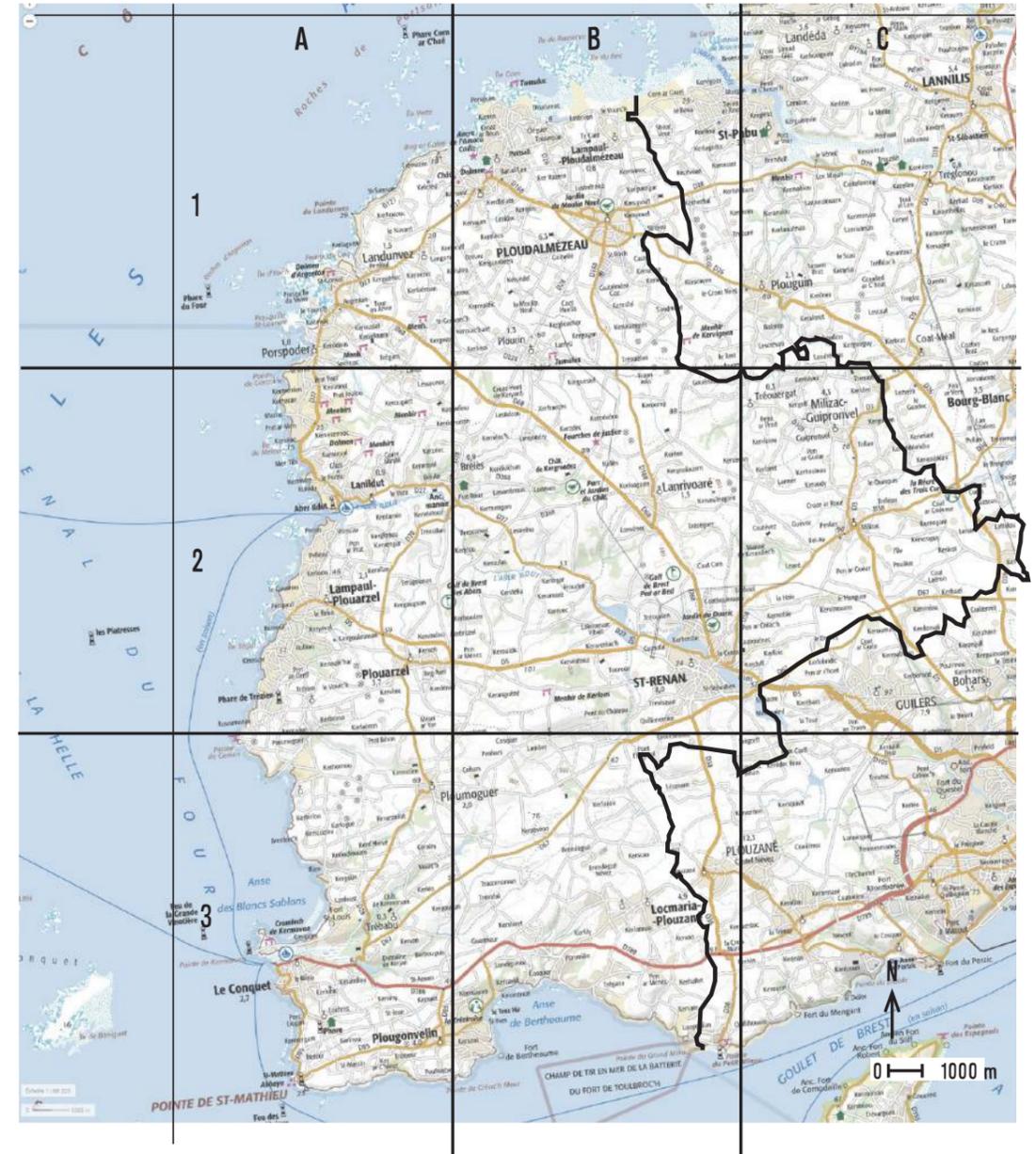
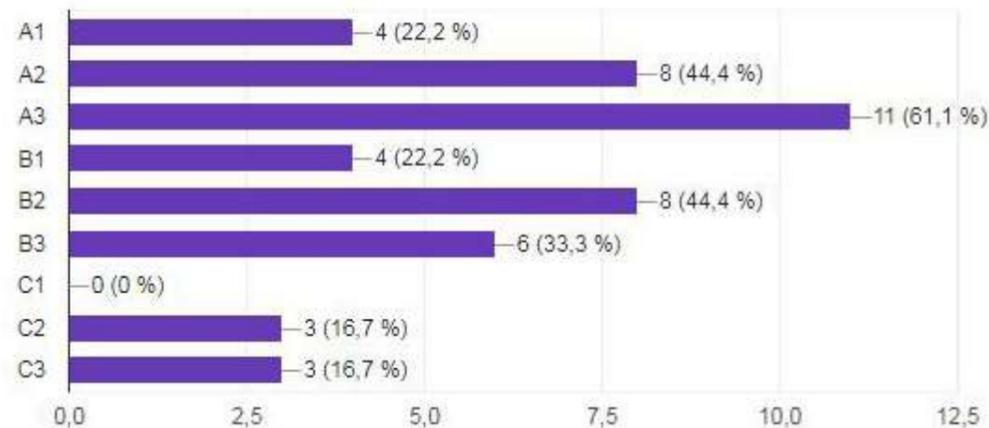
1.5 - Si vous n'habitez pas la communauté de communes, pour quelle(s) raison(s) venez-vous?

5 réponses



A partir de la carte, identifiez votre bassin de vie (habiter, travailler, se divertir) en indiquant le numéro des carrés dans le quadrillage

18 réponses



- La majorité des participants sont des habitants de la CCPI (66,7%), dont 60% y vivent depuis plus de 20 ans.
- La première raison d'être venu s'installer sur le territoire et la proximité du lieu de travail (50%), suivie de près par la qualité du cadre vie.
- Ceux qui n'y habitent pas fréquentent le territoire dans le cadre de leur travail, y retrouver de la famille ou s'y promener.
- Les bassins de vie les plus représentés ici se situent sur la façade littorale.

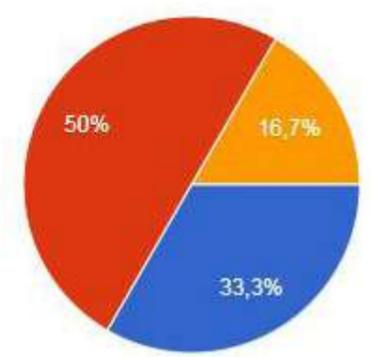


QUESTIONNAIRE EN LIGNE : Synthèse des résultats

Question 2 : "Le pays d'Iroise en images"

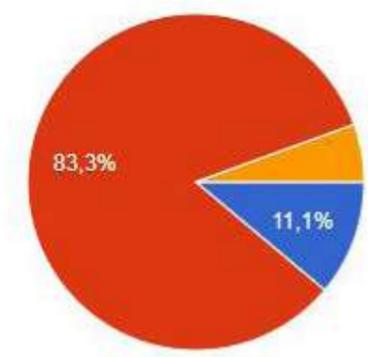


Ce paysage est-il ...
18 réponses



- Très caractéristique?
- Un peu caractéristique?
- Pas du tout caractéristique?

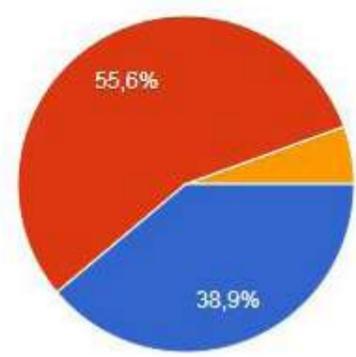
Faudrait-il ...
18 réponses



- Le préserver?
- L'améliorer?
- Pas d'avis.

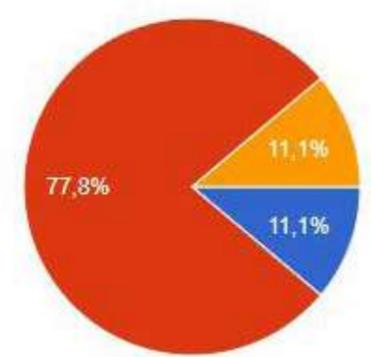


Ce paysage est-il ...
18 réponses



- Très caractéristique?
- Un peu caractéristique?
- Pas du tout caractéristique?

Faudrait-il ...
18 réponses

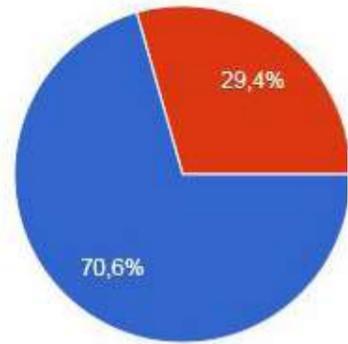


- Le préserver?
- L'améliorer?
- Pas d'avis.



Ce paysage est-il ...

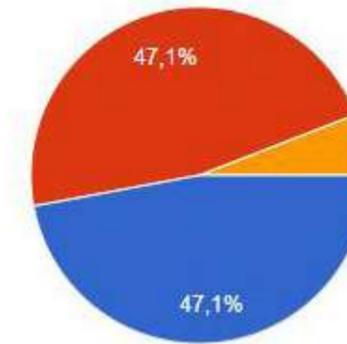
17 réponses



- Très caractéristique?
- Un peu caractéristique?
- Pas du tout caractéristique?

Faudrait-il ...

17 réponses

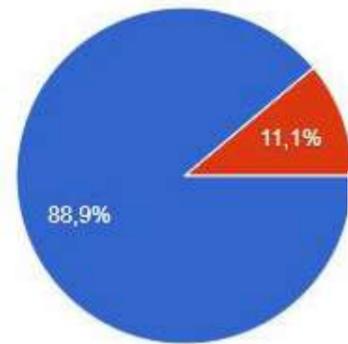


- Le préserver?
- L' améliorer?
- Pas d'avis.



Ce paysage est-il ...

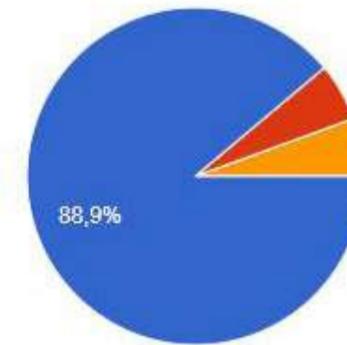
18 réponses



- Très caractéristique?
- Un peu caractéristique?
- Pas du tout caractéristique?

Faudrait-il ...

18 réponses

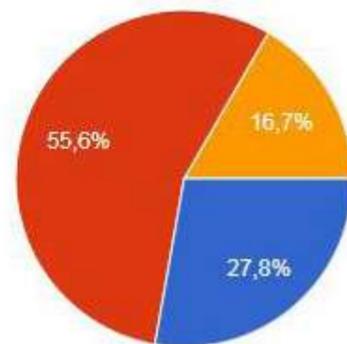


- Le préserver?
- L' améliorer?
- Pas d'avis.



Ce paysage est-il ...

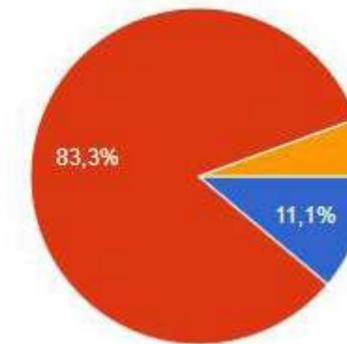
18 réponses



- Très caractéristique?
- Un peu caractéristique?
- Pas du tout caractéristique?

Faudrait-il ...

18 réponses



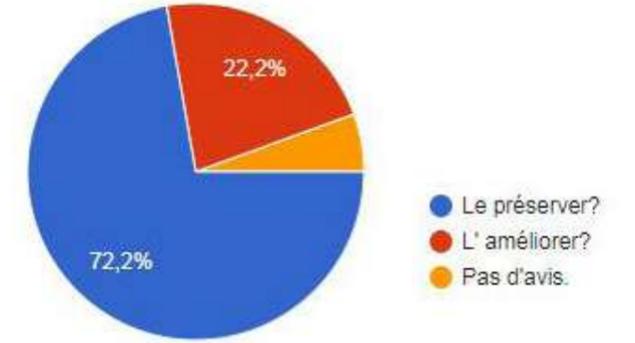
- Le préserver?
- L' améliorer?
- Pas d'avis.



Ce paysage est-il ...
18 réponses



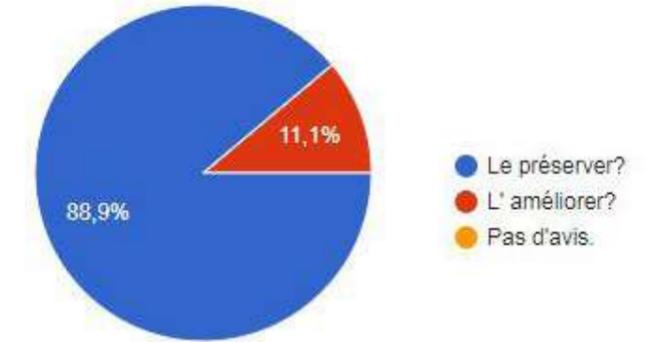
Faudrait-il ...
18 réponses



Ce paysage est-il ...
18 réponses



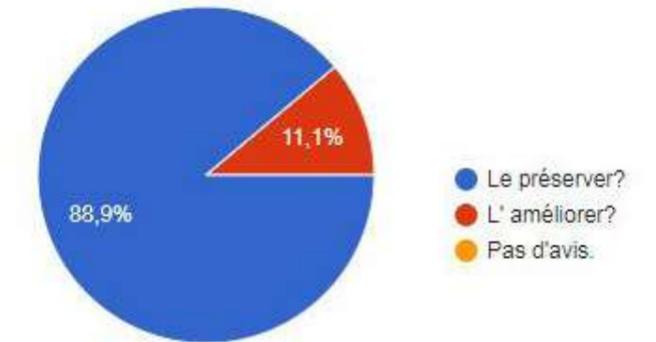
Faudrait-il ...
18 réponses



Ce paysage est-il ...
18 réponses

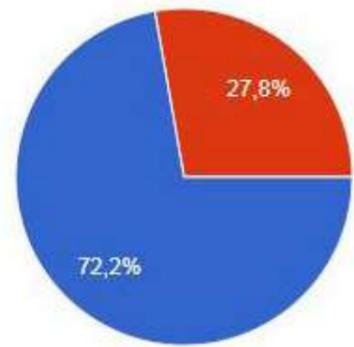


Faudrait-il ...
18 réponses



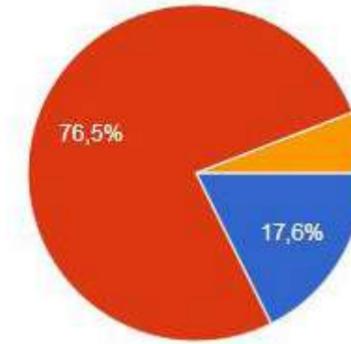


Ce paysage est-il ...
18 réponses



- Très caractéristique?
- Un peu caractéristique?
- Pas du tout caractéristique?

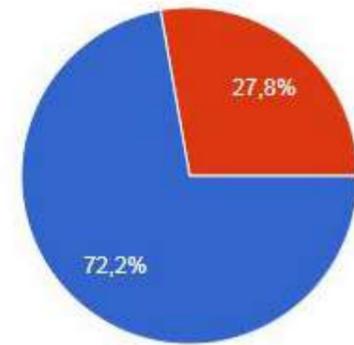
Faudrait-il ...
17 réponses



- Le préserver?
- L' améliorer?
- Pas d'avis.

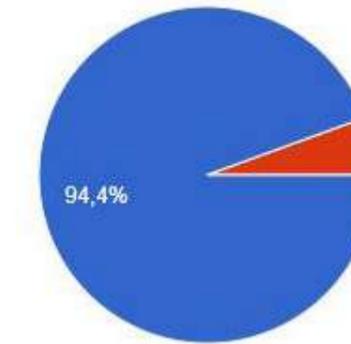


Ce paysage est-il ...
18 réponses



- Très caractéristique?
- Un peu caractéristique?
- Pas du tout caractéristique?

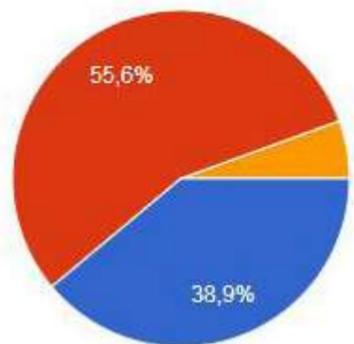
Faudrait-il ...
18 réponses



- Le préserver?
- L' améliorer?
- Pas d'avis.

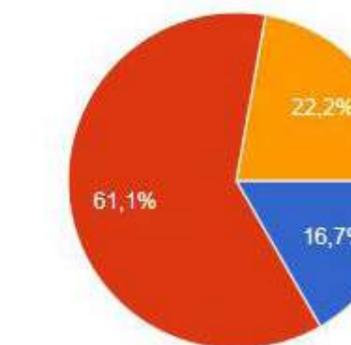


Ce paysage est-il ...
18 réponses



- Très caractéristique?
- Un peu caractéristique?
- Pas du tout caractéristique?

Faudrait-il ...
18 réponses

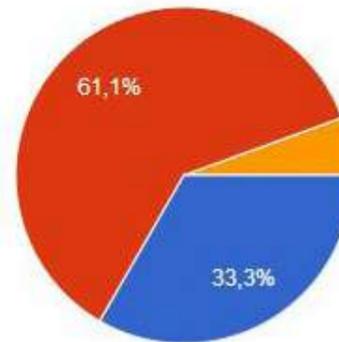


- Le préserver?
- L' améliorer?
- Pas d'avis.



Ce paysage est-il ...

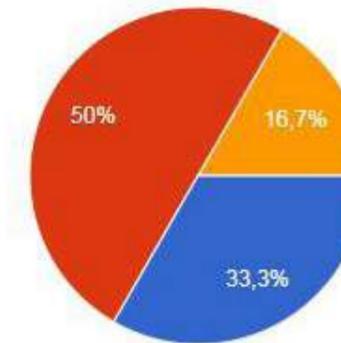
18 réponses



● Très caractéristique?
 ● Un peu caractéristique?
 ● Pas du tout caractéristique?

Faudrait-il ...

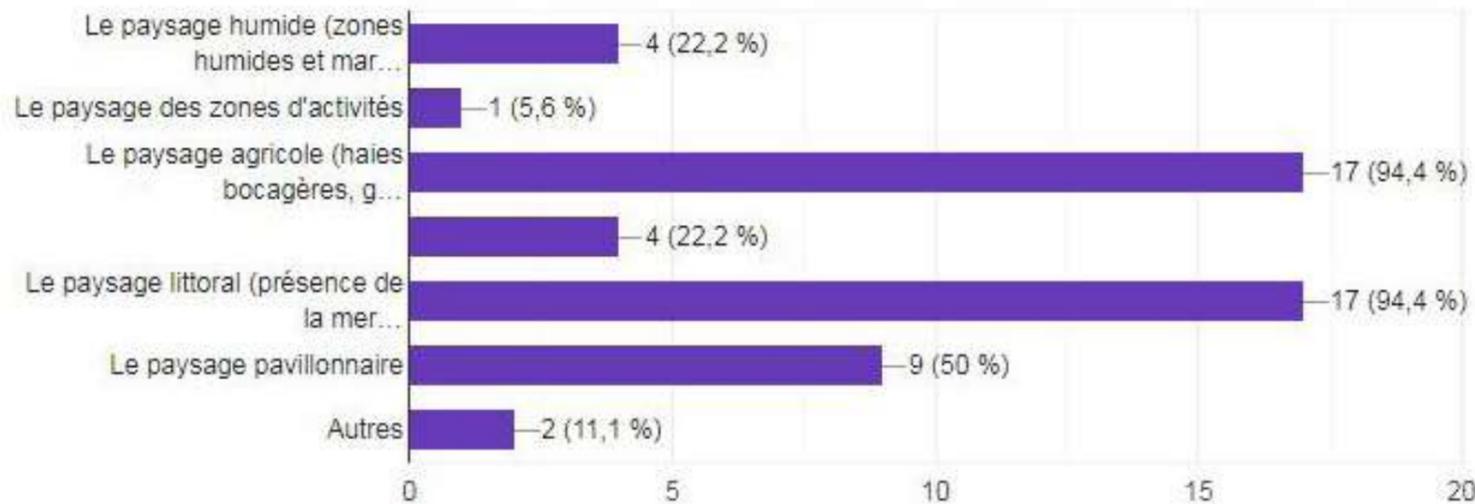
18 réponses



● Le préserver?
 ● L' améliorer?
 ● Pas d'avis.

2.13 - D'après vous, quels éléments sont les plus caractéristiques de votre communauté de communes? Choisissez-en 3 parmi les suivants.

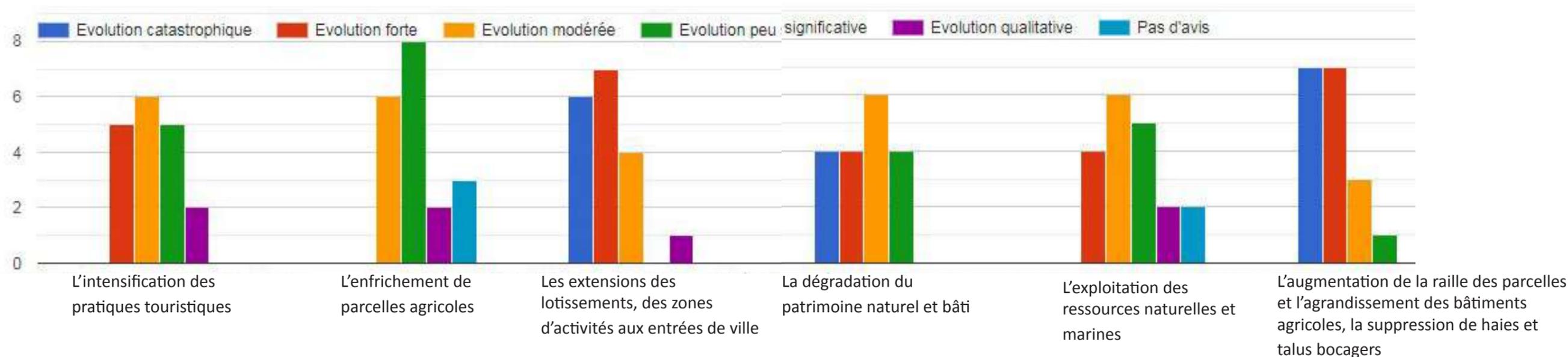
18 réponses



Analyse des résultats :

- Les côtes littorales sont reconnues comme étant le paysage le plus caractéristique du Pays d'Iroise (100%), suivi de près par la Ria (88,1 %). Les participants aimeraient voir ces paysages préservés.
- Les paysages de parcelles agricoles et de bocage sont également perçus en grande majorité comme très caractéristiques du territoire. On constate que les paysages avec bocage suscitent un intérêt de préservation, tandis que les paysages plus ouverts seraient à améliorer.
- Côté urbanisation, le centre ancien de Saint Renan et ses maisons à colombage est reconnu comme très caractéristique, et devrait être préservé.
- Les zones d'activités en entrée de ville, les lotissements, ou encore les éoliennes sont reconnus comme assez caractéristiques du territoire, et mériteraient d'être améliorés selon les participants.

2.14 - Selon vous, quelles sont les évolutions du paysage les plus importantes et quel est leur degré ?



Analyse des résultats :

- Les évolutions perçues comme fortes à catastrophiques concernent les extensions des lotissements et zones d'activités aux entrées de ville, et l'évolution des pratiques agricoles (augmentation des tailles des parcelles et l'agrandissement des bâtiments, suppression des haies et talus bocagers).
- L'enfrichement de parcelles agricoles est une évolution perçue comme peu significative à modérée.
- Certaines évolutions sont perçues de manière assez variable, comme l'intensification des pratiques touristiques ou la dégradation du patrimoine naturel et bâti.



QUESTIONNAIRE EN LIGNE : Synthèse des résultats

Question 3 : Boîte à idées

"Partagez vos suggestions et vos aspirations pour la valorisation de vos paysages! Vous êtes ici dans un espace d'expression libre. Grâce à vos propositions, vous contribuerez à la formulation d'enjeux indispensables pour la création d'un plan d'actions en faveur des paysages"

- Il me paraît essentiel d'intensifier la replantation de haies bocagères en bordure des parcelles agricoles.
En matière d'urbanisme, l'examen des permis de construire devrait conduire à un plus fort respect des caractéristiques de l'habitat traditionnel (arrêtons les toits en vagues, les toits à quatre pentes, les barrières en plastique blanc, les murs en parpaing non enduit...)
Enfin, préservons ou réhabilitons les petits chemins de randonnée pédestre ou à vélo, les chemins creux s'il en existe encore.
- Recréer les talus. Ne plus élaguer sur les talus plutôt les planter et ne pas élaguer entre février et fin juin pour protéger la nidification et favoriser le renouvellement des graines et fleurs naturelles. recréer les zones humides.
- Certaines communes préservent très peu les bâtis anciens (coeurs de villes très réduits et peu vivants), mais par contre, explosion des surfaces de lotissements sur tout le territoire, au détriment des paysages, du bocage, des terres agricoles et de la biodiversité, faune ou flore. On semble se diriger «à marche forcée» vers la recherche de toujours plus d'habitants... Les ressources en eau potable y résisteront-elles ?
- Il me semble que nous avons à réaliser de gros efforts dans :
 - l'intégration au paysage des bâtiments d'exploitations agricoles
 - l'organisation du développement de l'urbanisme par l'établissement de règles relatives aux formes, aux couleurs, à l'organisation de l'espace et des voies de circulation
 - la mise en valeur du patrimoine historique, archéologique, religieux...
 - l'amélioration de l'association entre le bâti, le végétal et l'approche «développement durable».Tout cela probablement par des démarches de sensibilisations, de consultance architecturale et paysagère pour les communes et les particuliers, de développement d'opérations exemplaires...
- Eviter les trop grandes exploitations agricoles, mettre en valeur les différents points de vues sur le territoire, sauvegarder les zones humides.
- La qualité de vie d'un lieu et son attractivité réside d'abord dans son authenticité.
Celle-ci doit donc être préservée tout en évoluant avec les nouveaux enjeux de notre siècle (durabilité, accroissement de la population, résilience des territoires ...). Je pense notamment à l'amélioration des entrées de bourgs qui dans certaines communes deviennent assez catastrophiques (mise en cause fait par les lotissements). L'étalement urbain est un enjeu majeur ici (usage de la voiture pour se rendre au bourg, allongement des distances temps dans l'espace ...). Il faut penser au long terme à centraliser certaines activités dans les bourgs. (en gros : stop à l'étalement, densifier les bourgs (activités et habitat)... cesser de fonctionnaliser les espaces, et tout cela redonnera du vrai caractère de bourg (qui se perd avec les neo-ruraux/dortoirisation de certaines communes).
Peut être également reconsidérer la question des hameaux dans ce débat sur le paysage.
Pour ce qu'il y est des haies, bocages et autres arbres, il faut planter planter et planter. D'abord aux abords des littoraux pour limiter l'érosion (le PCAET a montré les évolutions possibles des montées des eaux sur la com com) il y a donc un enjeu majeur sur l'évolution des paysages et la préservation de ce que l'on connaît.
Enfin continuer à inciter les agriculteurs à ne pas détruire les haies et à planter (PAC et autres aides ...)
- Le pays d'Iroise est sous l'emprise de contraintes multiples : maintien/développement des activités agricoles et marines (pêche, aquaculture), développement d'activités artisanales, tourisme, pression immobilière...
Un équilibre entre ces différentes contraintes doit être en permanence recherché aux différentes échelles géographiques du pays d'Iroise.
Des améliorations sensibles ont été engagées par la CCPI pour la mise en valeur du sentier côtier et des chemins. Il serait souhaitable qu'un effort substantiel soit également entrepris pour les plantations d'arbres et arbustes, en particulier sur les talus qui subsistent encore.

Il ressort des commentaires publiés (7 au total), des convergences dans les enjeux exprimés en rapport avec le paysage. Ainsi différentes thématiques sont abordées de manière récurrente :

- la préservation du bocage existant et la nécessité de replanter des talus ;
- la réhabilitation des chemins ruraux ;
- la préservation des espaces naturels ;
- la prise en compte de la biodiversité ;
- la valorisation des entrées de bourgs ;
- le respect des caractéristiques architecturales du territoire ;
- la lutte contre l'étalement urbain ;
- la mise en valeur du patrimoine.

